

LEAU a St-Georges

Bulletin municipal n°37

SOMMAIRE

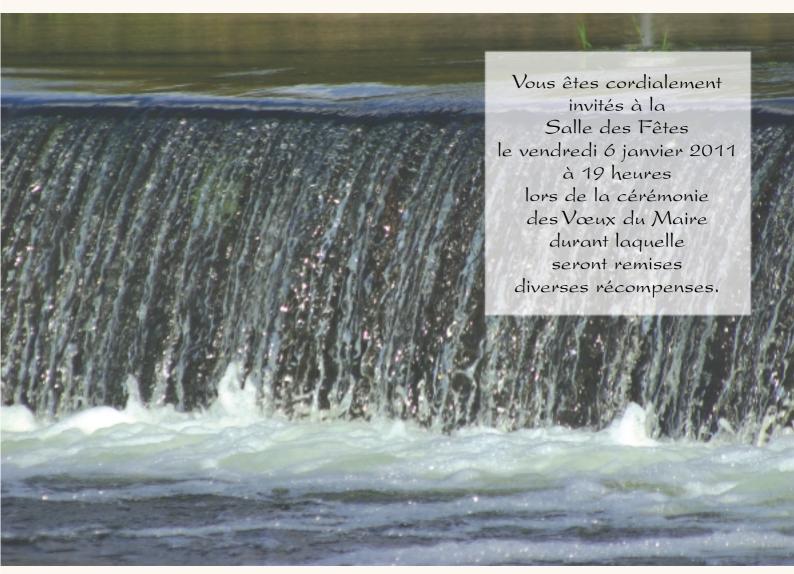
Pages 1 à 14: Notre commune, notre communauté

Pages 15 à 22 : Dossier - La distribution d'eau potable

Page 23: 150ème anniversaire de la mort de P.F. Bretonneau

Pages 24 à 31 : Vie associative

Page 32: Etat-Civil et Dates à retenir



Revue d'informations municipales diffusée gratuitement à tous les foyers

 $\begin{array}{c} \textit{Directeur de la publication}:\\ \textit{Jean Lhoste} \end{array}$

Documentation et rédaction : Sabine Martin et les membres de la commission communication

Tous nos remerciements à Claude Bouchet qui, cette année encore, n'a pas ménagé sa peine pour enquêter et réaliser le dossier sur l'eau. Conception et réalisation : A_VOIR Communication visuelle www.a-voir-comvisuel.fr







Le Mot du Maire

Si l'on regarde notre planète depuis un satellite, on voit bien qu'elle va mal : inégalités, conflits, dettes énormes, misère et faim. Les ressources bien qu'immenses sont limitées et il faudra inventer un mode de croissance plus économe, plus sobre et plus équitable.

Si l'on prend un avion pour y regarder de plus près, on voit l'Europe et notre pays, où les mêmes problèmes subsistent malgré une richesse collective évidente. Comment construire l'Europe en restant maîtres d'une partie de notre destin ? Comment adapter nos vieilles sociétés à ce monde nouveau ? A ce niveau, les éléments de solution nous apparaissent plus clairement.

Si nous nous rapprochons encore, en hélicoptère, on peut apercevoir notre Communauté de communes et St-Georges qui ont à résoudre des problèmes identiques : partage des compétences entre les deux niveaux, développement économique et emploi, solidarité avec les plus démunis, qualité de vie, utilisation raisonnable des fonds publics de plus en plus limités.

Cela nous ramène à nos missions principales, à ce pourquoi vous nous avez élus, et aux services que vous attendez des collectivités de proximité. Les Communautés de communes se chargent des actions lourdes qui dépassent le cadre de chaque commune : zones d'activité économique, infrastructures de communication et de transport, offre de logements, équipements collectifs majeurs ; en un mot, tout ce qui contribue à rendre notre territoire attractif pour les entreprises et leurs salariés et donc à créer de l'emploi.

Il nous reste cependant beaucoup à faire dans chaque commune, en particulier dans les services de proximité pour préserver notre qualité de vie :

- L'école et l'enfance (transport scolaire, garderies, ATSEM, cantines, accueil de loisirs) dont le développement constant font notre fierté et qui occupent plus de la moitié du personnel communal.
- Les services de base pour tous les habitants tels que l'eau potable qui fait l'objet d'un article dans ce bulletin, mais aussi le traitement des eaux usées indispensable à notre hygiène moderne, le ramassage des déchets ménagers, les aides administratives à l'urbanisme, à l'état civil et à différentes démarches, la gestion du cimetière, la propreté de la commune, etc...
- Le soutien au développement local qui enrichit l'offre de services comme les commerces, le regroupement médical et le lotissement, mais aussi l'aide aux associations et à l'animation culturelle, sportive ou festive.
- Enfin les actions de solidarité du CCAS vers les plus âgés ou les plus fragiles qui sont par essence plus discrètes.

Tout cela au niveau de la communauté comme de la commune peut être qualifié d'aménagement du territoire, de services à la population, d'actions en faveur de la vie locale en milieu rural. Cela repousse au second plan, en deuxième urgence, un certain nombre de demandes en partie justifiées mais qui sont plus adaptées à un environnement urbain : vidéo-protection et prévention de la délinquance alors que nos campagnes restent relativement sûres ; extension de l'éclairage public alors que la pollution lumineuse et les économies d'énergie nous préoccupent aussi ; ralentisseurs, sens uniques, et autres ronds-points alors que la multiplication de ces équipements de sécurité routière dénature notre environnement. Nous pensons qu'il est contre-productif de réglementer à outrance et que le bon sens, le souci des autres peuvent nous dispenser de cette banalisation, de ce « déménagement » du territoire.

Dans le même ordre d'idée, la réflexion se poursuit pour établir notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Au-delà du document d'urbanisme et des terrains constructibles, c'est l'occasion de réfléchir à l'avenir de notre grande commune rurale (zone d'activité des carrières), au type de développement que nous souhaitons, au style de vie que nous apprécions et que nous voulons conserver, mais aussi au patrimoine bâti ou naturel qu'il faut préserver. Là encore, il nous faut nous adapter et préparer les évolutions sans perdre notre âme.

Vous verrez dans ce bulletin les réalisations de l'année 2011, nos efforts d'organisation et de bonne gestion et les projets pour 2012. Grâce à vous tous, Saint-Georges est une commune bien vivante.

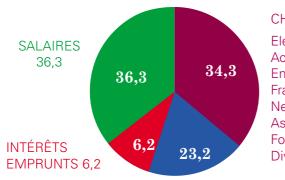
Le Conseil municipal et tout le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2012.

Jean Lhoste

Finances communales



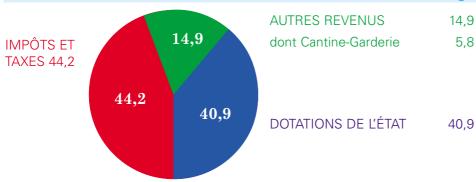
Dépenses de fonctionnement du budget principal (%)



CHARGES GÉNÉRALES
Electricité-gaz
Achat de repas
Entretien bâtiments-voirie
Frais administratifs
Nettoyage locaux
Assurances
Fournitures scolaires
Divers

34,3 **CHARGES DE GESTION** 23,2 6,0 12,2 Déficit des budgets annexes 5,9 Cotisations aux syndicats 2,1 6,7 Service incendie 3,0 2,8 Indemnités 3.3 2.7 Subventions aux associations 1,4 1,7 Divers 1,2 1,2 7,3

Recettes de fonctionnement du budget principal (%)



Dépenses totales de la commune en 2010 (€)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	1.409.565	609.787
EAU POTABLE	166.034	31.337
ASSAINISSEMENT	165.171	227.054
TRANSPORTS SCOLAIRES	26.668	/
LOGEMENTS	12.038	135.932
COMMERCES	50.420	113.450
TOTAL	1.829.896	1.117.560

Principaux investissements en 2010 (€)

RÉHABILITATION / EXTENSION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	69.953
EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU	13.040
EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS (en plus des 83.019 € en 2009)	70.353
TRAVAUX VRD LOGEMENTS (en plus des 157.931 € en 2009)	72.078

Les réalisations 2011 et les projets en cours

L'ECOLE



Cette année encore nous avons évité une extension de l'école. Mais il a fallu réorganiser les locaux pour installer la dixième classe dans la bibliothèque. Celle-ci a été déplacée dans la garderie réaménagée et la garderie a trouvé place dans l'atelier des maternelles. Toute la commune est mobilisée pour offrir à nos enfants les meilleures conditions d'éducation : locaux adaptés, accès aux équipements sportifs et à la piscine, classe de mer, encadrement nombreux et compétent par le personnel communal, excellente coopération avec les enseignants.

LOGEMENT



Le lotissement a été terminé en début d'année 2011 et les maisons ont été attribuées par « Loir et Cher Logement ». Cette nouvelle « Résidence de la Prairie » a désormais pris sa place dans le centre-bourg et offre dix logements locatifs de qualité qui s'ajoutent aux sept que possède la commune. Une étude est en cours avec notre architecte pour évaluer la possibilité de transformer en logements plusieurs bâtiments en centre-bourg.

ASSAINISSEMENT

Les réseaux ont fait l'objet de différentes améliorations mais surtout de compléments d'étude. En effet, le projet qui consiste à supprimer les restes de réseau dans le lit du Merderon est très complexe. Il a reçu un accord de subvention et sera réalisé début 2012. En revanche, le gros projet d'extension vers les Raimbaudières, Corneboeuf et Parçay s'est vu refuser toute aide financière. C'est donc par une nouvelle hausse de la taxe d'assainissement que nous devrons le financer, en décalant les travaux au 2ème semestre 2012. Notre coopération avec le SIAAM (syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération de Montrichard) se révèle efficace et nous continuons nos progrès pour intégrer ce service en 2013.

ZONE ARTISANALE



Le projet de ferme photovoltaïque a été abandonné car le site retenu dans la zone des carrières a plus de potentiel pour installer des activités créatrices d'emploi. Cette zone est en cours d'acquisition par la communauté de communes et sera aménagée après son classement dans notre PLU en zone d'activité. Elle représentera plusieurs dizaines d'hectares et sera développée en prolongement de la zone artisanale.

LA VOIRIE ET LES PARKINGS

2011 a aussi été la première année où la responsabilité de la voirie a été transférée à la Communauté de communes. Une année de réglage et d'ajustement, car audelà du rattachement théorique du personnel et du versement à la communauté du budget correspondant, ce sont principalement les élus de la commune qui agissent dans cette fonction de proximité. Un parking



secondaire a été créé derrière les commerces par l'équipe technique dont l'utilité se confirme les jours de grande affluence. Le parking du stade a été renforcé et devient plus confortable. Le parking de l'école a été également étendu au service des parents d'enfants scolarisés.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)



L'étude du PLU se poursuit après un diagnostic commun avec la commune de Faverolles. Le 6 juin, une réunion publique a permis d'informer sur le projet en cours et ses objectifs. Il s'agit maintenant d'analyser les évolutions depuis 10 ans en termes de permis de construire, de consommation, d'espace pour ces constructions et de croissance de la population. Ayant observé l'historique, nous devons fixer les axes de développement pour les 10 ou 15 années à venir, comme cela a été détaillé dans le bulletin de l'an dernier. Les grands axes sont les suivants :

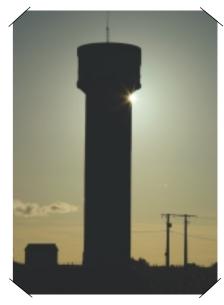
- Transformer la zone « carrières » en une zone d'activité pour y attirer entreprises et emplois de proximité.
- Concentrer les zones constructibles dans le bourg et les villages plutôt qu'alignées le long des routes pour économiser les surfaces agricoles et limiter les extensions de réseaux.
- Préserver les paysages, le caractère des zones construites, les espaces boisés et tout ce qui fait le charme de notre commune.
- Permettre aux exploitations agricoles et surtout viticoles de se développer sans conflit d'usage avec les habitants.
- Préserver au mieux les espaces naturels sensibles tels que la zone inondable et les fonds de vallées.
- Compléter les infrastructures et les équipements collectifs : eau et assainissement, mais aussi école et équipements sportifs, regroupement médical et commerces.
- Enfin, définir la croissance démographique souhaitée et la rendre possible de façon équilibrée et raisonnable pour qu'elle s'intègre dans une évolution maîtrisée.

Tout ceci sera formalisé dans un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui sera complété par un zonage de la commune. Le tout sera soumis à enquête publique, soumis au conseil municipal puis devra être approuvé par le Préfet. Toute l'année 2012 sera nécessaire pour terminer ce projet et nous recevrons en cours d'année les premiers résultats de recensement de la population réalisé en janvier 2011

L'EAU POTABLE

Le réseau d'eau a été complété par la pose de 4 km de canalisation de refoulement entre les forages et le château d'eau. Ce gros investissement d'environ 400 000 € rétablit une circulation d'eau « normale » pour toute la commune. En effet, depuis les travaux d'urgence réalisés en 2002, les pompes refoulaient

directement dans le réseau, provoquant des surpressions désagréables. Avec cette nouvelle canalisation les pompes remontent l'eau directement dans le château d'eau et la distribution se fait de nouveau par pression statique.



PARC DE LOISIRS



Après plusieurs années à l'abandon et des essais infructueux pour trouver un nouveau gestionnaire, notre camping municipal a été déclassé et reconverti en un parc de loisirs pour enfants associé à une guinguette pour adultes avec restauration de plein air. Cette activité ludique et conviviale est évidemment saisonnière. La commune a pris en charge la remise en état du site et la première année a été réussie ; il reste quelques aménagements à étudier avec le locataire pour préserver la tranquillité des voisins.

ET EN 2012...

Au total, 2012 sera encore une année bien chargée en travaux pour continuer à équiper notre commune :

- Les travaux d'assainissement déjà mentionnés sur le réseau du Merderon et vers les Raimbaudières-Parcay.
- L'aménagement des abords du regroupement médical incluant la voirie, les parkings, les réseaux et la mise à disposition de 4 lots réservés à des professions médicales. Ces travaux sont principalement financés sur les crédits voirie qui ont été transférés à la Communauté de communes.
- La réhabilitation de bâtiments en logements si l'étude financière le justifie : ancienne charcuterie, logement de la Poste, ancienne mairie, étage de l'école Bretonneau.
- Enfin un projet d'extension des 2 commerces les plus anciens, l'épicerie et le magasin de fleurs dont le développement améliorerait le service rendu aux habitants de la commune.

Le personnel communal

Après deux échecs dans le recrutement pour pourvoir le poste de secrétaire de mairie, notre organisation du secrétariat a été revue, complétée et adaptée. De même, l'effectif du personnel en charge de l'école (avec 262 enfants à la rentrée) et de l'accueil de loisirs (qui est à sa capacité maximum de 24) a été complété.

L'organigramme qui va se mettre en place en 2012 prévoit une bonne polyvalence de façon à assurer la continuité des services, chacun ayant une activité principale comme suit :

Mairie:

Annielle HARAN secrétariat de mairie, personnel,

urbanisme.

Claire CHANTOME comptabilité.
Patricia BARBIER (54%) accueil, état-civil.

Catherine FREIN enfance, école, communication,

formation, urbanisme.

Stéphanie MOING (68%) contrats d'entretien, sécurité

des bâtiments.



Services Techniques:

Frank LE MENER eau et assainissement, entretien.
Yann PLAT entretien général, eau et

assainissement.

Joël VIOUX (40%) travaux annexes à la voirie.

André RICHARD (40%) entretien bâtiments.



Ecole et services périscolaires :

Audrey GOUINEAU informatique – bibliothèque.

Magali CAILLARD ATSEM.
Claude ROUSSEAU ATSEM.
Mireille THOMAS ATSEM.
Cindy VERNON ATSEM.

Christiane BONDONNEAU agent technique.
Elodie CHAFFIN agent technique.
Marie-Laure TAILLAND (37%) agent technique.
Nathalie SIMOES (80%) agent technique.
Monique BRETIGNY (37 %) agent technique.



Au total 19 personnes travaillent pour la commune dont 2 rattachés à la Communauté de communes.

Le total de ces agents équivaut à 15,6 temps pleins dont la répartition traduit l'importance que nous donnons à nos enfants :

Secrétariat : 4,2 équivalent temps plein.
Technique : 2,8 équivalent temps plein.
Ecole : 8,6 équivalent temps plein.

La Communauté de communes



La loi du 16 décembre 2010 organise la réforme des collectivités territoriales. Cette loi prévoit de modifier les communautés existantes pour leur donner des périmètres plus cohérents, correspondant à des « bassins de vie » continus, en intégrant les communes isolées (comme Angé ou St-Romain) et en atteignant au minimum 5 000 habitants. Le préfet a donc soumis un projet d'organisation fin avril selon lequel notre communauté devait fusionner avec celles de Saint-Aignan et Selles-sur-Cher. La plupart des communes concernées ont refusé ce schéma.

En ce qui nous concerne, un contre-projet a été proposé : fusionner avec la communauté de Bléré et la commune de Céré-la-Ronde. Ce projet est à l'étude, mais les conséquences sont complexes sur le plan fiscal, sur la cohérence de ce nouveau territoire à cheval sur deux départements et surtout sur les actions que nous pourrions réaliser ensemble.

Une décision devant être prise avant le 31 décembre, la première étape prévue est de conserver notre communauté telle quelle, avec la perte de Chaumont et Rilly qui rejoignent Agglopolys, le départ de Thenay pour Contres et l'arrivée d'Angé. Le projet de fusion avec Bléré doit être approfondi de part et d'autre et peut se réaliser dans les années à venir.

Au fond, deux questions se posent : premièrement, quel est le périmètre le plus pertinent, d'une population suffisante, pas trop grand et dans lequel on s'entend bien ? Deuxièmement et surtout, pouvons-nous regrouper nos compétences et que voulons-nous faire ensemble que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui ?

La réponse se développera probablement sur 2012 et 2013.

Route 41

Transport à la Demande dessert maintenant l'Hôpital de Montrichard le mercredi après-midi

Depuis plus d'un an, le service de Transport à la Demande (TAD) a été mis en place par le Conseil Général et la Communauté de Communes du Cher à la Loire. Il s'agit d'un réseau de transport à prix unique dont le principe est simple : pour 2 € par trajet*, un véhicule vient vous chercher où vous le souhaitez dans le périmètre de la Communauté de Communes pour vous conduire à 'l'un des points d'arrêt définis. Pour le retour, le véhicule vous ramène de ce point d'arrêt au lieu de votre choix toujours dans le périmètre de la Communauté de Communes.

Pour réserver ou connaître les points d'arrêts, il vous suffit d'appeler la centrale de réservation (au plus tard à 15 h la veille de votre déplacement les jours ouvrables) au **02 54 58 41 50**.

* soit 4 aller-retour. Coût à acquitter auprès du transporteur (gratuit pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les bénéficiaires de l'allocation spéciale, titulaires de la carte gratuitée.)

Horaires et points desservis :

le lundi après-midi :

- Gare SNCF de Montrichard (arrivée : 13 h 20 / départ : 18 h 25)
- Champ de foire à Montrichard (arrivée : 13 h 30 / départ : 15 h 30)
- Rue du Général de Gaulle à Saint-Georges-sur-Cher (arrivée : 13 h 40 / départ : 15 h 45)

le mercredi après-midi :

- Gare SNCF d'Onzain (arrivée : 13 h / départ : 18 h)
- Hopital de Montrichard (arrivée : 15 h / départ : 18 h 40)
- Champ de Foire à Montrichard (arrivée : 15 h 10 / départ : 18 h 30)
- Hôpital d'Amboise (arrivée : 15 h 35 / départ : 17 h 30)

le vendredi matin:

- Champ de Foire à Montrichard (arrivée : 8 h 40 / départ : 10 h 30)
- Gare SNCF de Montrichard (arrivée : 8 h 45 / départ : 12 h 25)
- Rue du Général de Gaulle à Saint-Georges-sur-Cher (arrivée : 9 h / départ : 10 h 45)



L'ensemble orchestral de Loir-et-Cher : jamais deux sans trois !

Pour la troisième année consécutive, **l'ensemble orchestral de Loir-et-Cher s'invite à Saint-Georges-sur-Cher** pour vous offrir un concert de grande qualité, à la hauteur de ceux déjà présentés par Dominique Baran, chef d'orchestre, et ses 52 musiciens professionnels :

VENDREDI 23 MARS 2012, à partir de 20h30

Après « L'apogée de la Musique Française », après «L'hommage aux Grands Compositeurs Russes », le programme de l'ensemble orchestral s'articulera cette année autour de la **belle musique Italienne « BELLA ITALIA »** :

- Ouverture de "I'Italienne à Alger" de Gioachino Rossini,
- Symphonie dite « Italienne » n°4 en la majeur de Felix Mendelssohn-Bartholdy,
- Ouverture de "La Force du Destin" de Giuseppe Verdi,
- "Les Pins de Rome" Poème Symphonique de Ottorino Respighi.

En parallèle, et dans la journée, la commune a souhaité reconduire un concert pédagogique auprès des enfants de l'école du Gai Savoir. En effet, l'apprentissage de la musique chez les plus jeunes permet l'ouverture à la curiosité culturelle et contribue aussi à améliorer leur capacité cognitive. Mais, c'est surtout l'occasion pour eux de passer tout simplement un agréable moment ! Ainsi, Dominique BARAN, accompagné de quelques musiciens, expliquera à nos écoliers le fonctionnement d'un orchestre et la composition d'un poème symphonique, avec toute la pédagogie et la passion que l'on lui connaît.

Alors, n'hésitez pas à venir très nombreux, avec vos enfants, vos amis, votre famille, pour participer à un nouveau et beau moment de musique classique organisé par votre commune en partenariat avec le Comité d'animation de St-Georges.

Pour plus d'information sur le contenu du programme : www.ensembleorchestral-du-loir-et-cher.com/programme_musical_2012.ws

Desserte en train Chissay-Tours et nouveau cadencement SNCF

Dans le courant de l'été, certains usagers ont eu la mauvaise surprise de découvrir les nouveaux horaires de desserte de la gare de Chissay-en-Touraine applicables à compter du 11 décembre 2011. Ces horaires ont été mis en place dans le cadre du projet mené par la SNCF pour « cadencer » les trains. Le but officiel est de libérer certains créneaux pour le fret, de simplifier la « lisibilité » des horaires et améliorer les correspondances.

Ainsi, en semaine, pour relier Tours (destination de la plupart des usagers), la gare de Chissay se voit désormais dotée* :



- d'un seul arrêt le matin à 07h07 au lieu de 2 auquel s'ajoutent deux possibilités de transfert en autocar entre Chissay et Chenonceaux à 06h24 et 07h17.
- d'un seul arrêt l'après-midi à 18h20 au lieu de 4 auquel s'ajoutent deux possibilités de tranfert en autocar entre Chenonceaux et Chissay arrivant à 17h42 et 18h42. Et plus aucune possibilité de rejoindre Chissay pour ceux qui arrivent à la gare de Tours passé 18h00.

Ces horaires mécontentent les usagers de Saint-Georges qui, pour la plupart, vont se résoudre à rejoindre en voiture Chenonceaux ou Montrichard, communes mieux desservies. Ainsi, ce sont une cinquantaine d'usagers réguliers (lycéens, étudiants, salariés) de Saint-Georges et Chissay qui vont devoir allonger leurs temps de transport et modifier leurs habitudes de vie.

Une pétition des usagers a été transmise par Jean Lhoste et les élus communaux et territoriaux se sont mobilisés à plusieurs reprises pour soutenir l'action des usagers de la gare de Chissay. La desserte ferroviaire de Tours est un élément important pour l'attractivité de notre territoire et pour le développement durable.

Nous restons vigilants sur cette situation.

^{*}Horaires affichés sur le site horaires 2012-sncf.com en date du 10 décembre 2011.

Environnement Trions mieux pour moins payer!



Le Syndicat mixte intercommunal d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères (SMIEEOM) est composé de 39 communes, réparties sur quatre communautés de communes, soit 49.425 habitants concernés en 2010. Il assure depuis 1973 la collecte et le traitement des déchets.

Il est composé d'un président (depuis 2008, Michel Trottignon - maire de St-Romain-sur-Cher), et d'un titulaire et un suppléant pour chaque commune représentée.

L'équipe en place, travaille sur 3 axes principaux :

- Réduire la production d'ordures ménagères : le traitement d'une tonne de déchets triés coûte 50 euros de moins que celui d'une tonne d'OMR; le poids d'ordures ménagères a diminué en 2010 de 17 % alors que le volume d'emballages collectés a lui augmenté de 43 %.
- Offrir un service de qualité : augmentation du nombre de colonnes emballages ainsi que des rotations de collectes, rénovation et entretien des déchèteries, amélioration de la communication....)
- Maîtriser les dépenses : Après la stabilisation de la Taxe d'élimination des ordures ménagères (TEOM) depuis 2 ans, celle-ci a diminué pour la première fois cette année.

Grâce à votre implication sans faille, nous obtenons d'excellents résultats cette année. Afin que cette tendance se confirme, **continuons nos efforts!**

Visa Libre-Savoir « Développement durable » Jardiner BIO... ca vous dit ?

Après les formations bureautiques mises en place en partenariat avec le **GRETA Loir-et-Cher**, nous proposons aux habitants de St-Georges d'autres formations.

Nous vous proposons cette année une formation « Visa Libre-Savoir : Développement Durable » dont l'objectif est de vous aider à acquérir les connaissances générales liées au jardinage biologique et mieux mettre en pratique les éco-gestes du « jardin bio ».

Ainsi, en 8 heures de formation (4 séances de 2 heures), vous découvrirez les thèmes suivants :

- Le sol, son fonctionnement : comment le nourrir
- Un jardin respectueux de la biodiversité : que planter ?
 Quelles espèces préserver ? Quelle alternance des plantations ? Jouer la complémentarité des plantations...
- Prendre soin du jardin en prenant soin de l'environnement : Comment et avec quoi amender son jardin ? Traiter naturellement son jardin...

Cette **formation gratuite** est mise en place par la commune et est entièrement financée par la Région centre avec la contribution du Fonds social européen. Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

Pour en savoir plus et vous inscrire, rendez-vous à la **réunion d'information** proposée par la mairie et le GRETA Loir-et-Cher, **mercredi 25 janvier à 18h00** salle Jean-Marc Beslin

Chasse au trésor naturaliste dans la prairie du Conservatoire!



Le Conservatoire d'espaces naturels de la Région centre (association loi 1901) œuvre depuis 20 ans pour la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Il gère, en particulier, de nombreuses prairies de la vallée du Cher en Loir-et-Cher, de façon à en préserver la biodiversité et le milieu de vie en général. Sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher, le Conservatoire est propriétaire d'une prairie humide près du lieu-dit « prairie du Bois de Pont » recelant une richesse naturelle exceptionnelle sur près de six hectares. La renommée de cette prairie au sein du monde naturaliste a donné lieu à une petite chasse au trésor le 25 juin dernier : botanistes, ornithologues et autres spécialistes des insectes ont ainsi pu crapahuter dans la prairie à la recherche de l'espèce rare!

Résultat: plus d'une centaine d'espèces de plantes, oiseaux, insectes et autres mollusques a été identifiée. Parmi les plantes phares répertoriées, on citera la Gesse des marais, rarissime en région Centre et l'Orchis élevé, orchidée sauvage dont il s'agit ici de l'unique localité connue en Loir-et-Cher à ce jour! La journée de l'inventaire « biodiversité » s'est agréablement terminée autour du verre de l'amitié.



antenne37-41@cen-centre.org
Site Internet: www.cen-centre.org

Ecole du Gai Savoir

La rentrée 2011-2012 a vu le maintien de la 10 eme classe après comptage des effectifs le jour de la rentrée par l'Inspectrice de Circonscription. Au regard de la situation dans les autres écoles du département, nous devons nous estimer



Dans la cour des grands

heureux. Avec 262 enfants, l'école du Gai Savoir aujourd'hui est bien différente de celle que nous avons inaugurée en 2002. Elle est devenue aujourd'hui une « grosse » structure avec son lot de difficultés qu'il nous faut surmonter quotidiennement. Ainsi, à l'heure où la plupart des parents travaillent et ont donc des impératifs de garde pour leurs enfants, adapter les services périscolaires devient une véritable problématique si l'on ne veut pas trop alourdir les dépenses communales tout en offrant les meilleures conditions d'accueil à nos enfants.

Une réflexion a été menée de concert avec les enseignants et les parents d'élèves au printemps pour améliorer les garderies. Un renfort de personnel a été mis en place à la rentrée. Concernant le service de cantine qui devient de plus en plus délicat (230 enfants à servir!), une solution a été trouvée: allonger la pause méridienne de 15 minutes. Ainsi, à compter du 1er janvier 2012, la rentrée s'effectuera le matin à 08h45 au lieu de 09h00.



15 enseignants pour 10 classes.

PS/MS: Séverine MAZOYER* et Emmanuelle GIRAULT

MS/PS: Eric DOMALAIN GS/PS: Arnaud SELLIER

GS/CP: Katia JONCOUR* - Anne CESBRON

CP: Sandrine DUPONT* - Odile DELCOURT (directrice d'école)

CE1: Rémi GIRARD

CE1/CE2: Gwenaëlle PINEAU - Hélène RICQUE*

CE2/CM2 : Jessica LEDUC CM1 : Claire GARRE CM2 : Florence DAVID

Et Anne-Sophie GOMEZ, brigade de remplacement, rattachée à l'école du Gai Savoir depuis cette année (Anne-Sophie effectue les remplacements dans les communes environnantes).

* absents sur la photo

Classe de mer



Sortie en Optimist (au fond, le Mont Saint-Michel) : les plus chanceux ont été escortés par des dauphins !

Du 15 au 23 septembre, 80 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école du Gai Savoir de Saint-Georges sont partis en classe de mer à Cancale. Ils ont séjourné au Centre Permanent de Classes de Mer de l'école Hériot, une structure que Florence David (institutrice de la classe de CM2) connaît parfaitement, puisqu'elle a emmené bon nombre d'enfants dans ce lieu particulièrement agréable.

Emmener 80 enfants en classe de mer n'est pas une mince affaire et les enseignantes y ont travaillé 18 mois à l'avance pour financer le projet. La commune et la coopérative scolaire ont largement subventionné le projet et les parents ont participé à hauteur de 30 % du coût du séjour, soit 140 € par enfant. Sur place, les enfants ont été encadrés par les 3 enseignantes, 6 adultes accompagnateurs et aussi toute l'équipe d'encadrement et d'animation de l'école Hériot.

Malgré le nombre élévé d'enfants à encadrer, tout s'est bien passé et les enfants ont été subjugués par la beauté du cadre d'accueil du château de Barbe Brûlée surplombant la mer, entre Cancale et la Pointe du Groin. Ils ont aussi découvert plein d'activités sur lesquelles ils travailleront toute cette année : voile sur des Optimists, visite d'un chantier ostréicole, visite de Saint-Malo, étude du littoral...

Cela fait environ 25 ans maintenant que Saint-Georges est lié à Cancale par cette classe de mer à l'école Hériot. Cette année, pour la première fois, on a vu des parents accompagner leurs enfants alors que ces mêmes parents avaient séjourné à Cancale quand ils fréquentaient l'école de Saint-Georges euxmêmes...



Groupe devant l'école Hériot le manoir de Barbe Brûlée

Accueil de Loisirs « Festimômes » Nouvelles modalités d'inscription

Fréquentation de l'Accueil de Loisirs en :

- En 2008 (4 mois): 187 enfants accueillis sur 4 mois d'ouverture
- En 2009 : 991 enfants sur l'année
- En 2010 : 1.522 enfants sur l'année
- En 2011, 1.447 enfants au 03/11/11 : (soit une moyenne de plus de 21 enfants accueillis les mercredis depuis septembre).



Ces chiffres montrent le service rendu à la population par l'Accueil de Loisirs depuis son ouverture il y a 3 ans. La capacité d'accueil étant limitée à 24 enfants le mercredi et pendant les petites vacances, nous sommes désormais contraints de refuser des inscriptions au delà de 24 inscrits. Aussi, pour être sûr que les enfants inscrits soient bien présents tels que prévu et éviter les désistements de dernière minute, toute inscription doit désormais être accompagnée **obligatoirement** du règlement, sous peine de non prise en compte.

Rappel: depuis septembre 2011, le tarif journalier est de 13 € pour un enfant de la commune et il est de 15 € pour un enfant n'habitant pas la commune. La dégressivité des tarifs pour une inscription à la semaine reste la même : 4 journées payées au lieu de 5. Idem pour l'inscription de deux enfants à la semaine : 7 journées payées au lieu de 10.

Accueil de Loisirs Festi-Mômes 185 rue Marcel Bisault - St-Georges-sur-Cher 20 02 54 32 45 33 ou 06 75 50 82 42

Horaires : de 7h30 à 18h30

Inscription et retrait des dossiers d'inscription à la mairie.

Et si on partait à la montagne ?

Du 28 février au 9 mars, le Conseil général propose un séjour au sport d'hiver pour les ados de 9 à 14 ans. Au centre de montagne de Vars-les-Claux (Hautes Alpes), ils seront encadrés par des professionnels expérimentés. Les activités, comme les moments de la vie quotidienne sont autant d'occasions de s'amuser et d'apprendre. 641,30 € / enfant comprenant le transport, la pension complète, l'assurance, les activités et le prêt du matériel. Tarif dégressif à partir du second enfant inscrit.

Rappelons aussi que ce même centre de vacances (géré par le Conseil général) propose des **séjours familiaux**.

L'hébergement est assuré en studios de 4 à 5 personnes équipés d'une salle d'eau avec WC et balcon.

Formule détente en pension complète : 55,40 € /jour par personne de plus de 12 ans, 37,80 €/jour par enfant de moins de 12 ans et 14,90 €/jour par enfant de moins de 5 ans.

Formule skieur (comprenant le prêt du matériel de ski et le forfait de remontées mécaniques) : 83,70 €/pers de plus de 12 ans et 66,10 €/pers par enfant de moins de 12 ans.

Renseignements : Conseil général du Loir-et-Cher Patricia Bujeau ou Eliane Simonneau

2 02 54 58 81 45

www.carlines-vars.com



Bibliothèque: Quand l'Histoire nous raconte des histoires

A l'heure où l'Histoire et la Géographie disparaissent

peu à peu des programmes des lycées et collèges, on se prend à rêver sur ce que bientôt nos enfants ne sauront plus. Pas seulement les guerres, les paix, les anecdotes, mais surtout cette histoire avec un grand H, qui d'innovation en innovation, a fait l'organisation de notre pays.

Saviez-vous que Louis IX, notre légendaire Saint-Louis, 9ème roi capétien, souverain d'un royaume, le plus grand d'Europe à l'époque, qui fit de Paris le centre de la vie intellectuelle, et de la France un pays prosi

intellectuelle, et de la France un pays prospère, sut très bien, en entraînant la noblesse dans les 7ème et 8ème croisade, l'affaiblir considérablement et consolider ainsi son pouvoir royal? De son règne de légende, il nous reste sa plus belle invention : une commission financière qui préfigure notre actuelle Cour des Comptes !!!

Saviez-vous que Philippe IV, 11 eme roi capétien, plus connu sous le nom de Philippe le Bel, que son peuple surnommait « le Roi de Fer », et que le pape Boniface traita de « faux monnayeur », fut celui qui inventa malgré les féodaux, la première monarchie moderne ? Allant de crises monétaires (déjà) en crises monétaires, de dévaluations en réévaluations, il inventa la centralisation du pouvoir administratif, et les impôts prélevés sur tout le royaume... ce qui le rendit fort impopulaire...

Saviez-vous que Louis XI, 6ème roi Valois, dit le Prudent, mais que ses détracteurs appelaient « La

> Grande Araignée », sut si bien tisser la toile de ses alliances, organiser ses réseaux de renseigne-

ments, jouer sournoisement
le petit peuple contre les
grands féodaux, qu'il termina la guerre de cent ans
en s'alliant avec le roi
d'Angleterre, contre
Charles le Téméraire qui en
devint fou de rage ?

Saviez-vous que Louis XII, 1er roi Valois-Orléans, surnommé « le Père du Peuple », dut sa popularité au fait qu'il

diminua « la taille », n'augmenta pas trop les autres impôts, et sut gouverner sagement son domaine avec les Etats Généraux ? Si on a oublié ses guerres d'Italie, et ses défaites, il nous reste le portrait d'un roi sage et modéré, attentif à son peuple, et qui attacha une grande importance à la création et à l'entretien d'un réseau routier...

Et des histoires comme celles-là, il y en a beaucoup à la **bibliothèque municipale**. Venez les découvrir !

Lundi et mercredi : de 15 heures à 17 heures, Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Des nouveaux chez les pompiers

Cyril Londais et Sébastien Loret sont venus renforcer l'effectif du Centre de secours, ce qui porte à 18 le nombre de sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Georges. Quant à Emmanuel Pontlevoy, pompier volontaire à Saint-Georges, il a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, pour service exceptionnel :

Le 3 décembre 2010, avec 2 de ses collègues professionnels à la caserne de Blois-Sud, ils ont sauvé une automobiliste victime du verglas dont la voiture s'enfonçait dans l'eau glacée d'un étang. Leur intervention a permis de ramener la jeune femme à la vie.

PSC1 - Des formations au Premier secours sont organisées chaque année par des moniteurs sapeurs-pompiers. C'est une formation de 12 heures échelonnées sur guatre soirées.



Pour tout renseignement, contactez Jean-François Jouanneau, Chef de centre de Saint-Georges

2 02 54 32 67 22

Repas des anciens

Comme chaque année, la commune a invité ses anciens de plus de 75 ans pour un repas festif.

150 de nos seniors se sont retrouvés dans la bonne humeur. Après le discours du maire, le repas a été servi par des membres du

conseil municipal, du CCAS et certains agents municipaux.

Etaient notamment présentes : Mme Simone LANCHANTIN (97 ans), Mme Madeleine BOUCHET (92 ans), Mme Yvonne THOMAS (94 ans).

Merci à Jacqueline Godard, Monique Loubignac ainsi qu'à l'Atelier du Souffleur Endormi qui ont animé cette journée.



Rompre l'isolement des personnes fragilisées : signature d'une convention avec Présence Verte

Sortie d'hôpital, chute, malaise, ou seulement le besoin d'être rassuré si, par exemple, vous n'êtes pas en mesure d'atteindre facilement votre téléphone... le système de télé-assistance proposé par Présence Verte peut vous être fort utile. En effet, cette association loi 1901 fondée en 1987 propose un service permettant aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité.

La commune a signé une convention avec l'association Présence Verte. Si vous désirez bénéficier de ce service, la mairie se charge avec vous du montage de votre dossier administratif. De plus, le forfait installation-maintenance (40 €) est pris en charge par la commune.

Matériel et fonctionnement simple :

- Un transmetteur simple d'utilisation et compatible avec les nouvelles technologies de téléphonie.
- Une centrale d'écoute disponible 24h/24.
- Un déclencheur adapté aux besoins de l'abonné.

Une formule d'abonnement souple et sans engagement de durée :

- Accessible à toute personne retraitée ou non.
- En complément du service de Téléassistance, **Présence Verte** accompagne ses abonnés via un service de convivialité au quotidien.

Tarifs (Abonnement comprenant la prestation d'écoute de la centrale 24h/24, la location du matériel, les interventions de maintenance et le service de convivialité) :

- 40 €: Forfait installation payable une fois (pris en charge par la commune de St-Georges).
- 25 ou 31 € par mois selon la liaison téléphonique de l'abonné.

Des aides financières sont possibles: prises en charge partielles ou totales, peuvent être accordées par certains organismes (ex : Conseil général, collectivités territoriales, caisses de retraite...). L'association Présence Verte Touraine est agréée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur). Enfin, rappelons qu'aucun démarchage à domicile n'est effectué par les services de Présence Verte.

PRESENCE VERTE TOURAINE

Votre service de Téléassistance - Un secours rapide et adapté 24h/24

19 Avenue de Vendôme − 41000 BLOIS 20 02 54 44 87 26

www.presenceverte.fr

Poly'Val: le service à la personne sans contrainte

Peut être avez-vous besoin d'un coup de main dans vos taches quotidiennes ? Poly'Val est une association Loi 1901, à but non lucratif dont l'objet est de traiter la problématique de l'emploi sur le Canton de Montrichard. Pour atteindre cet objectif, Poly'Val propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi du Canton. L'association est administrée par des bénévoles, le fonctionnement est géré par des professionnels de l'emploi et des services à la personne.

Poly'Val met à votre disposition du personnel qualifié local pour l'entretien de la maison et travaux ménagers, repassage, préparation de repas, les travaux de jardinage ou bricolage, les soins et promenades des animaux de compagnie, maintenance et entretien de la résidence principale ou secondaire, la garde d'enfants de plus de trois ans.

Dans le cadre des services à la personne, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux permettant de réduire la facture de 50 %, selon la législation en vigueur. Dans le cadre de la mise à disposition, le matériel doit être fourni par l'utilisateur. Polyval s'occupe de toutes les formalités administratives : recrutement, formalités administratives, attestations fiscales...

Poly'Val recrute régulièrement de nouveaux intervenants pour faire face à la demande croissante de prestations « service à la personne », et pour répondre aux besoins des entreprises locales. Si vous résidez sur le Canton de Montrichard et que vous êtes à la recherche d'un emploi, vous pouvez nous contacter pour connaître les modalités de recrutement.

Pour tout renseignement, du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 **Poly'Val** - 20 rue Etienne Denis 41400 Chissay-en-Touraine **202 36 39 90 05** - E-mail : polyval@live.fr

Lutte contre la précarité énergétique avec le PACT Loir-et-Cher



Le PACT de Loir-et-Cher est une association agréée par l'Etat dont la vocation est d'améliorer l'habitat afin de renforcer la cohésion sociale.

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux » l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) souhaite favoriser l'amélioration thermique des logements occupés par des propriétaires occupants modestes en octroyant des aides financières exceptionnelles pour le conseil et pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie. En tant qu'organisme agréé, le PACT peut conseiller les propriétaires occupants en réalisant un diagnostic thermique et ensuite les accompagner dans la recherche des financements (subventions et prêt) permettant de faire réaliser les travaux.

Rappelons aussi que le PACT peut également agir pour améliorer les conditions d'habitat des personnes vivant dans des logements très dégradés (locataires ou propriétaires). Enfin, le PACT peut conseiller les personnes âgées souhaitant adapter leur logement en effectuant une visite conseil de diagnostic prise en charge par le Conseil général (sous conditions de ressources). Il les aide ensuite à monter les dossiers de demande de subventions.

PACT de Loir et Cher 27 rue Robert Nau 41000 BLOIS - **20 02 54 55 51 11** E-mail : <u>accueil@pact41.fr</u>

Info Energie



Si vous voulez agir sur votre consommation d'énergie et faire des économies, de multiples solutions se présentent.

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) anime un espace Info Energie et peut vous assister gratuitement.

> N'hésitez pas à les contacter : **2 02 54 42 10 00**

Fax: 02 54 42 13 00

E-mail: <u>adileie41@wanadoo.fr</u> Site: http://www.adil.org/41/



Adrien Picaut Un apprenti qui a déjà tout d'un grand

« Il mérite d'être mis à l'honneur Adrien ! » C'est l'avis de Nelson Simoès, son Maître d'apprentissage qui en est très fier, et il a bien raison. En effet, Adrien vient d'être médaillé d'Or à 3 reprises aux concours de :

- Meilleur apprenti départemental
- Meilleur apprenti régional
- Meilleur apprenti national

À 17 ans, Adrien Picaut, fils et petit-fils d'artisans menuisiersébénistes bien connus à St-Georges, était désireux de se lancer lui aussi dans l'artisanat. Après divers stages d'observations, il a choisi de faire un CAP en Peinture et Application de revêtements qu'il a obtenu en juin dernier et se dirige maintenant vers un bac pro. Il fait ses études en alternance au CFA BTP (Aforproba) de St-Pierre-des-Corps et a eu la chance de trouver un Maître d'apprentissage juste à côté de chez lui : Nelson et Franck Simoës sont aujourd'hui enchantés de cette expérience.

Prochainement, Adrien accompagné de ses proches, et bien sûr de Nelson et Franck, se rendront à Paris au Secrétariat d'Etat à l'artisanat pour recevoir, des mains du ministre, cette médaille d'Or. Actuellement, les réalisations d'Adrien qui lui ont valu ses titres, sont exposées au ministère.

Nelson et Franck sont très satisfaits de cette expérience et se demandent pourquoi ils n'avaient pas pris d'apprentis plus tôt. « Adrien a plein de qualités. On sent qu'il a l'esprit du bricolage et le goût du travail bien fait. C'est un gars sérieux. Ce qui me ferait plaisir, c'est qu'Adrien continue avec Franck, après... ».

Quant à Adrien, il est heureux « J'aime bien toutes les disciplines de ma spécialité. En bac pro, je vais apprendre les patines, le faux-bois, etc... Nelson et Franck sont super ! Il ne m'ont jamais crié dessus ! Ils m'ont motivé ».

La commune adresse ses plus vives félicitations à Adrien et lui souhaite d'aller très loin ! ainsi aussi qu'aux Simoès Père et Fils qui ont sû lui transférer leur savoir-faire.



Remise de ses médailles d'Or Meilleurs Apprenti Départemental et Régional à Adrien, devant ses réalisations récompensées (porte en trompe l'æil et pose de revêtement en pointe de diamant).

La pluviométrie de Saint-Georges depuis 20 ans Il pleut, il pleut bergère...

« Fait trop chaud ; fait trop froid » « Tombe trop d'eau ; c'est trop sec »

Voilà les conversations ô combien philosophiques les plus entendues au cours de l'année. Par la Grand' Rue, les routes , les chemins, les ruelles, les sentiers et impasses : c'est sans cesse le même refrain. Mais qu'en est-il au juste ? :

Les chiffres énoncés sont une moyenne de trois relevés réguliers à trois endroits de la commune. Des différences peuvent exister avec d'autres lieux dits. Ainsi, un gros orage de 25 mm à Villeneuve peut être compensé par deux grosses pluies à la Rochette un mois après. Ces disparités de toutes façons seront légères puisqu'il s'agit de moyennes annuelles.

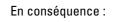
Voici les relevés en millimètres :

1991 :	487	1996 :	577	2001 :	721	2006 :	611
1992 :	656	1997 :	599	2002 :	835	2007 :	734
1993 :	595	1998 :	650	2003 :	756	2008 :	758
1994 :	830	1999 :	782	2004 :	635	2009 :	613
1995 :	698	2000 :	711	2005 :	505	2010 :	728

Ainsi, 13.500 mm sont tombés en 20 ans, soit 674 mm par an et 56 par mois en moyenne.

L'année 2010 : pluviométrie normale durant 11 mois (600 mm) qui devient bonne pluviométrie avec les 128 mm du seul mois de décembre.

Les années « sèches » et « humides » se mélangent. Donc rien de significatif et c'est tant mieux. Région du Centre : tempérée, qui dit bien son nom, puisque les différences entre les années ne sont pas importantes.



On est bien chez nous On reste chez nous, Les autres peuvent venir chez nous !

Raymond Brocherioux – « La Chesneraie » Henri Verrier – « Le Port – Ouest » Joseph Deschamps – « Le Port – Est »



- Les Installations
- Le schéma de la distribution
- La gestion du service
- Le prix de l'eau
- La fiabilité du réseau
- Réduisons notre consommation d'eau

Le cycle de l'eau est connu de tous : il pleut, l'eau ruisselle et se retrouve dans les ruisseaux et les rivières, puis dans la mer d'où elle s'évapore et forme des nuages qui apportent de nouveau la pluie. Une partie de l'eau infiltrée dans le sol alimente les nappes souterraines ou resurgit sous forme de sources.

Depuis les temps modernes, l'homme a dérivé à son profit une partie de ce flux pour apporter à chacun de l'eau de qualité, chez lui, en permanence. C'est l'objet de cet article. Mais, les eaux usées sont rejetées,

collectées et traîtées avant d'être rendues au milieu naturel : il en sera question dans le prochain bulletin annuel.

La fourniture en eau potable à l'ensemble de sa population est l'une des attributions essentielles incombant à une commune. Mais ce qui semble évident aujourd'hui ne remonte pas à la nuit des temps. En 1945, 30% seulement des communes rurales étaient équipées d'un réseau de distribution. À Saint-Georges, le forage et la construction du château d'eau n'ont commencé qu'en 1957 et il a fallu attendre 1975 pour que soient réalisées les dernières tranches du programme d'adduction d'eau.

Jusqu'alors, les habitants tiraient l'eau de leur puits particulier ou avaient recours aux puits communs comme celui que l'on peut voir sur la place de l'église. Certaines propriétés disposaient d'une éolienne, à l'Union, à la Chaise ou au Chatelier.



L'Union (en 1921)



Le Chatelier

Les installations

Le circuit de distribution d'eau comporte quatre phases : le pompage, le traitement, le stockage et la distribution proprement dite.

Le pompage est effectué soit en eau souterraine, soit en surface, ce dernier procédé ne concernant que les villes d'une certaine importance traversées par un cours d'eau. En Loir-et-Cher,176 captages sont effectués en eau souterraine et seulement 4 en eau superficielle.

À Saint-Georges, l'eau est prélevée dans une nappe souterraine située sous une couche de calcaire fissuré qui en facilite le captage. Le pompage s'effectue dans deux forages situés non loin du Cher au lieu-dit "Prairie de Bray". Ces forages sont profonds de 45 mètres et produisent ensemble 80 m³ d'eau par heure.



Forage n°1

Ils ont été creusés en 2002 pour remplacer le forage du Chatelier rendu inutilisable à la suite d'irréparables malfaçons survenues au cours de sa réfection.



Forage n°2

En attendant, il avait fallu trouver en urgence d'autres sources d'approvisionnement: un branchement sur le forage du stade et un raccordement avec la fontaine du Porteau à la Vallée Pitrou. Et dans un tout premier temps, c'est grâce à une interconnexion avec le réseau de Céré-la-Ronde qu'avait pu être évitée une rupture de la distribution d'eau dans la commune.



Forage du stade



Source du Porteau

La protection des forages

La nappe souterraine d'où l'eau est maintenant captée est assez peu profonde; aussi convient-il d'être particulièrement vigilant pour assurer la protection des forages, sachant au surplus qu'ils se trouvent en zone inondable. La maçonnerie des ouvrages a été montée au-dessus de la hauteur limite des crues et l'étanchéité des têtes de puits fait l'objet d'une attention toute particulière.

Par ailleurs, pour éviter une pollution accidentelle susceptible d'affecter la nappe, un périmètre de protection a été créé depuis le bourg jusqu'au ruisseau de Chézelles. À l'intérieur, les particuliers doivent procéder à la mise aux normes de leurs installations: les cuves de fioul (à renforcer par une double enveloppe), les puits (assurer leur étanchéité et réhausser les margelles) et les assainisements individuels.

Des réunions d'information et des visites sur place ont eu lieu et toutes les personnes concernées ont reçu de la mairie un dossier complet.

Les travaux doivent être réalisés avant la fin de l'année 2012. Ils ont subventionnés à 75% par le Conseil général et l'Agence de l'eau, le complément demeurant à la charge du propriétaire.

À ce jour, la moitié des dossiers ont été retournés en mairie, accompagnés des documents demandés.

Le traitement rend consommable l'eau captée. Compte tenu de son origine souterraine et de son passage au travers d'un calcaire poreux, on ne trouve pas dans l'eau que nous prélevons près du Cher des matières en suspension ou des impuretés qui nécessiteraient une décantation ou un filtrage. En revanche, il faut éliminer les germes et les micro-organismes qu'elle peut contenir : c'est la désinfection.

Toutes les eaux brutes sont ainsi traitées au chlore gazeux, une première fois au sortir des forages puis, de nouveau, au pied du château d'eau avant de monter dans la colonne de remplissage.

Il n'est plus utile de procéder à une déferrisation comme c'était le cas pour l'eau captée au Chatelier qui contenait une assez forte concentration en fer.

Le stockage, c'est-à-dire la création de réserves d'eau, permet à tout moment de satisfaire la demande des abonnés.

On utilise, soit de grandes citernes, généralement enterrées, soit, comme le plus souvent à la campagne, le réservoir du château d'eau.

C'est le cas à Saint-Georges. L'eau captée est emmagasinée dans le château d'eau situé au point haut de la commune, ce qui facilite ensuite la distribution dans les foyers. La capacité du réservoir est de 500 m³.

Au sortir des forages, l'eau est d'abord stockée dans un réservoir intermédiaire en béton de 40 m³ appelé"bâche de reprise" d'où elle est envoyée au château d'eau au fur et à mesure des besoins de la distribution. On évite ainsi de déclencher à tout moment les pompes immergées dans la nappe. La bâche de reprise occupe l'arrière du petit bâtiment construit entre les deux forages et dans la partie avant sont installés les appareils de contrôle et de commande du circuit de distribution.



Le bâtiment entre les deux forages

L'eau est maintenant captée au point le plus bas de Saint-Georges (près de 90 m de dénivellation entre les nouveaux forages et le réservoir du château d'eau). Elle est remontée par une conduite de refoulement de près de 4 kilomètres qui vient juste d'être mise en service. Jusque là, la remontée se faisait en utilisant le circuit de distribution, ce qui n'était pas sans inconvénients.



Conduite prête à être connectée...



...c'est fait, dernière réunion de chantier

Une telle conduite n'avait pas son utilité lorsque l'eau était pompée au forage du Chatelier situé à proximité du château d'eau et sensiblement à la même altitude. Avec la perte de ce forage, c'est à proximité du Cher, c'est-à-dire au point le plus bas de Saint-Georges qu'il a été décidé de creuser les nouveaux puits, solution qui s'est révélée la plus facilement réalisable et de loin la moins coûteuse.



▲ Dans la nouvelle conduite, une vanne...

...avec manchon de dilatation abla

Lors des travaux d'enfouissement de la conduite de liaison, la traversée des deux voies départementales sous lesquelles passent les canalisations d'eau, de gaz, de téléphone et d'Internet a été réalisée par la technique du forage dirigé; une tête électro-magnétique dont la trajectoire dévie en fonction des obstacles rencontrés permet de pousser la conduite en les évitant et sans avoir à creuser une tranchée en travers de la route.

Avec les progrès réalisés dans les techniques de refoulement de l'eau, disposer de forages situés sensiblement plus bas que le lieu de stockage ne pose plus de problème. Les châteaux d'eau perdent ainsi de leur importance utilitaire; certains sont déjà classés par les Monuments historiques, d'autres trouvent de nouvelles destinations, parfois insolites, comme le château d'eau jumelé de la ville de Blois qui doit être converti en restaurant panoramique.



L'ex château d'eau de Blois

← La distribution fait passer l'eau du réseau collectif de la commune au réseau privé de l'usager via le compteur d'eau qui mesure la consommation et permet la facturation.

Toutes les habitations de Saint-Georges sont rattachées au réseau collectif de distribution d'eau de la commune, à l'exception des maisons de Senelles, des Noues, des Bruyères et des Bois qui sont desservies par le réseau de Faverolles. A l'inverse, la commune alimente trois maisons sur le territoire d'Epeigné-les-Bois.

Par ailleurs, l'interconnection avec le réseau de Céré-la-Ronde permet aux deux communes de s'entraider, soit périodiquement lorsqu'il faut interrompre le fonctionnement des ouvrages pour en assurer la révision, soit exceptionnellement, comme ce fut le cas en 2001 lors de la défaillance de la station de pompage du Chatelier.



C'était la station au Chatelier

Le réseau communal alimente les installations privées via le compteur d'eau qui est le plus souvent installé à l'intérieur des propriétés desservies. Placé dans un regard, à la cave ou sous l'évier, le compteur n'est pas toujours accessible et, au surplus, l'occupant peut être absent au moment des relevés, surtout s'il s'agit d'une résidence secondaire. Il y a aussi le risque de détérioration par le gel que doit assumer l'usager s'il n'a pas pris toutes les mesures utiles pour le prévenir.

Aussi, depuis quelques années, la commune a lancé un programme de remplacement des anciens compteurs par des bornes incongelables.

Les bornes incongelables

Les bornes incongelables, mises en place à l'extérieur des propriétés, se substituent aux anciens compteurs. La protection contre le gel est excellente et le relevé des consommations ne pose plus de problèmes. De plus, toute fuite au compteur est visible du dehors.

Les maisons neuves sont équipées de ces bornes au moment où elles sont raccordées au réseau. Pour les maisons existantes, le remplacement de l'ancien compteur doit être demandé en mairie car il se fait à frais partagés entre la commune et l'usager. La commune assume le coût de l'installation et le client prend à sa charge le prix de la borne, soit 220 euros. A ce jour 25% environ des maisons de Saint-Georges sont équipées de bornes incongelables. (voir photos page 22)

Le schéma de la distribution

Le réseau de l'eau est automatisé. Les mouvements sont commandés par deux petits automates paramétrés situés l'un au château d'eau, l'autre dans la partie technique du local construit entre les deux forages et qui abrite également la bâche de reprise (ci-des-

sous, l'armoire de contrôle).

Les automates "sofrels" du nom de la société qui les produit, permettent à distance consultation. le contrôle et la commande des installations du réseau. La société est spécialisée dans le télé-contrôle des réseaux d'eau potable et usées.

Les automates sont branchés en permanence sur le téléphone du fontainier à qui ils

peuvent adresser des messages d'alarme sous forme de SMS.

Déroulement d'une journée ordinaire

▼ Le réservoir du château d'eau est réapprovisionné...

Le matin arrive...

▼ Les robinets s'ouvrent dans les habitations...





🔻 II passe sous la limite paramétrée...

Par un message, l'automate du château d'eau commande un réapprovisionnement du réservoir à son "double": l'automate du local technique...



▼ Celui-ci déclenche l'un des trois surpresseurs qui va refouler au château d'eau l'eau en attente dans la bâche de reprise...



▼ A son arrivée au château d'eau, l'eau est chlorée pour la deuxième fois (elle l'avait déjà été à sa sortie du forage)...



- ▼ Sous l'action du surpresseur, l'eau baisse dans la bâche de reprise...
- ▼ Dès que son niveau passe sous la limite paramétrée, le même automate actionne la pompe de l'un des deux forages afin de réapprovisionner la bâche (les forages sont sollicités en alternance et quelquefois ensemble s'il y a un pic de consommation)...



- ▼ Sortant du forage, l'eau pompée est chlorée à son arrivée à la bâche de reprise...
- ▼ Le fontainier est prêt à intervenir en cas de besoin.



La gestion du service

Le prix de l'eau

Il n'y a pas en France de centralisation de la gestion du service de l'eau; c'est une compétence dévolue aux collectivités locales. Elles peuvent soit l'assumer elles-mêmes (système de la gestion directe ou de la régie), soit la déléguer à des sociétés privées dont les plus sollicitées sont Veolia et la Lyonnaise des eaux.

La gestion directe est surtout pratiquée par les petites communes situées en zone rurale, et qui peuvent d'ailleurs se regrouper. Lorsque la population à desservir est importante, les municipalités préfèrent se décharger du service sur des sociétés spécialisées mieux armées pour faire face aux nombreux problèmes techniques qui se posent, surtout lorsque les conditions d'exploitation sont difficiles.

De multiples facteurs locaux pesant sur le coût du service, il n'est pas facile de comparer les deux types de gestion quant à leur incidence sur le montant de la facture que paiera l'abonné.

Il est cependant reconnu que le recours à la délégation entraîne pour les usagers un surcoût non négligeable, sachant au surplus que la société concessionnaire est assujettie à une TVA de 5,5% alors que la commune en régie directe en est exonérée.

Blois a délégué son service de production et de distribution à Veolia.

Pontlevoy et Thenay se sont regroupées dans un syndicat intercommunal d'adduction d'eau, de même que Montrichard, Bourré, Saint-Julien et Fayerolles

À Saint-Georges, la commune assume seule le service, en gestion directe.

Au niveau technique, le travail est confié à Franck Le Mener auquel est adjoint Yann Plat qui assure les remplacements et partage les astreintes.

En tant que fontainier, Franck Le Mener est responsable du bon fonctionnement des équipements. C'est avant tout un travail de surveillance et de maintenance sur un réseau long de 51 kilomètres. Son activité est très diverse et suppose de bonnes connaissances techniques.

Le fontainier assure la purge des réseaux, l'entretien des bouches à clés et la réparation des petites fuites ; en cas de réparation lourde, le travail est confié à notre prestataire de services, la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural).

Il intervient pour tout incident ou anomalie constatée sur le réseau. Il est également chargé du nettoyage périodique du réservoir du château d'eau, qu'il faut complètement vider pour procéder à sa désinfection, ce qui oblige à suspendre la gestion automatisée.

C'est également lui qui procède au relevé annuel des compteurs au cours des mois de mai et juin, la période retenue pour la facturation de l'eau allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante. En cas d'absence, l'abonné trouve une fiche qu'il doit remplir et retourner en mairie s'il veut éviter la pénalité prévue par le réglement de l'eau.

Le fontainier (ou son collègue lorsqu'il est d'astreinte) peut être appelé 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à son téléphone de service, dont le numéro figure également sur l'annuaire et sur le site Internet de la commune.

La gestion comporte aussi son volet administratif incluant principalement les opérations comptables - dont la préparation du budget - et l'établissement des factures.

Le traitement des factures est informatisé. Il se fait à la mairie où Claire Chantome effectue la saisie des relevés de consommation et prend en charge les relations avec les abonnés.

Une fois établies, les factures sont envoyées pour contrôle à la trésorerie de Montrichard qui les adresse ensuite aux usagers.

Bars et pression

Stockée dans le réservoir du château d'eau, l'eau descend toute seule chez les utilisateurs - c'est une distribution gravitaire - mais sa pression n'est pas la même partout.

Elle est d'autant plus forte que la dénivellation entre le réservoir de stockage et le robinet de l'usager est importante : un bar pour 10 mètres de dénivelé, 2 bars pour 20 mètres, etc... Il y a près de 100 mètres de dénivelé entre le point de sortie du château d'eau et les maisons les plus basses de la commune.

Le prix de l'eau n'est plus une dépense négligeable dans le budget du consommateur qui en constate la progression sur les factures qu'il acquitte. En fait, pourtant, ce n'est pas l'eau qu'il paie mais le service de l'eau, c'est-à-dire une organisation complexe qui nécessite des moyens importants pour acheminer une eau parfaitement potable jusqu'au robinet. Et pour assurer la qualité de cette eau, les prescriptions réglementaires sont de plus en plus contraignantes, ce qui en accroît le coût.

Il faut rappeler aussi que la distribution de l'eau est un service local et que, à la différence du gaz ou de l'électricité, elle n'est pas facturée au même prix dans tout le pays, ni même à l'intérieur d'un département ou d'un canton.

À service local, prix local. Les coûts d'exploitation ne sont pas les mêmes d'une commune à l'autre ; ils dépendent de nombreux facteurs : topographie du territoire, accessibilité des prélèvements en eau, étendue du réseau, existence éventuelle d'une population estivale importante,...

Il existe néanmoins un certain nombre de dispositions qui sont édictées afin de rendre plus homogène la fixation du prix :

- suppression du forfait de consommation qui devait être payé par l'usager même s'il n'avait pas prélevé en totalité le volume d'eau auquel il lui donnait droit; c'était souvent le cas pour les résidants secondaires :
- interdiction des tarifs dégressifs à compter du 1^{er} janvier 2010, ce que peuvent constater les Saint-Georgiens en comparant la facture qu'ils viennent de recevoir avec la précédente,
- et surtout, obligation d'assurer l'équilibre budgétaire du service de l'eau qui ne plus être subventionné par le budget général de la commune, ce qui était souvent le cas auparavant. On lit par exemple, sur le bulletin municipal de l'année 1985, que "le budget de l'eau accuse un déficit d'environ 100 000 F à la charge de la commune". Il n'est plus question qu'il en soit ainsi : les consommateurs doivent supporter la totalité des dépenses liées au service ainsi que les redevances et les taxes.

Qualité de l'eau

Les communes doivent distribuer à leurs habitants une eau de bonne qualité, ce dont s'assurent les autorités sanitaires.

À Saint -Georges, c'est l'**ARS** (Agence régionale de santé centre) qui procède aux contrôles.

Les bilans qu'elle établit sont les résultat d'analyses minutieuses sur tous les composants de l'eau (caractéristiques, teneur bactériologique, présence de pesticides...). Dix-huit contrôles ont été réalisés en 2010 à partir de prélèvements effectués sur les eaux brutes, les eaux traitées et les eaux sortant du château avant leur entrée dans le circuit de distribution.

L'ARS effectue également des visites inopinées dans les entreprises, les écoles ou les établissements recevant du public, et même chez les particuliers.

Le fontainier assure le contrôle de la chloration.

"L'eau distribuée en 2010 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires". Telle est la conclusion sanitaire énoncée par l'ARS.

Deux observations sont toutefois formulées :

- La teneur en fluor est un peu faible et un apport complémentaire est recommandé pour la prévention de la carie dentaire.
- L'eau est d'une dureté élevée.

Une eau d'une dureté élevée est une eau trop calcaire, ce qui est sans danger pour la santé humaine mais provoque l'entartrage des appareils électro-ménagers, des chauffe-eau et des canalisations. Une décalcification partielle du réseau est possible mais sa mise en œuvre est complexe et coûteuse.

Précisons que les contrôles de qualité sont facturés à la commune et qu'il en est donc tenu compte dans la fixation du prix de l'eau.

Le budget doit être équilibré entre le montant des dépenses et celui des recettes, c'est-à-dire en fait l'encaissement des factures. On peut noter que le dernier chantier de reconstitution du réseau vient de s'achever avec la mise en service du nouveau conduit de liaison dont le coût s'est élevé à 445 000 euros, couvert en partie par l'indemnité de plus de 200 000 euros perçue en réparation du préjudice causé par la destruction de l'ancien forage.

Le coût du service étant calculé, le Conseil municipal peut se prononcer sur le prix de base de l'eau. La facture s'alourdit ensuite avec la taxe de pollution reversée à l'agence de l'eau et le montant de l'abonnement.

Pour 2011, le prix de base du m³ d'eau à été fixé à 1,11 €, soit une augmentation de 2 centimes, la même chaque année depuis 2007.

La taxe de pollution, également calculée sur le volume d'eau consommée, est de 0,24 € par m³, en progression d'un centime par an depuis 2008.

Le montant de l'abonnement diffère selon le diamètre du

compteur mais c'est un coût fixe. De la sorte, moins il y a d'eau consommée, plus l'incidence de l'abonnement est forte sur le prix du m³ finalement payé par l'usager.

Les agences de l'eau

Ce sont des établissements publics administratifs de l'Etat institués par une loi sur l'eau de 1964. Saint-Georges dépend de l'agence Loire-Bretagne qui englobe 36 départements allant des sources de la Loire et de l'Allier à la pointe du Finistère. C'est à cette agence que sont reversées les redevances que nous payons en même temps que nos consommations: taxe de "pollution domestique" sur la facture d'eau et taxe de "pollution collecte" sur la facture d'assainissement.

Ces taxes sont variables d'une agence à l'autre. Il s'agit en fait de recettes fiscales perçues auprès des usagers à titre de prévention et de réparation des dommages à l'environnement. Le législateur est parti du principe que tous ceux qui utilisent l'eau en altèrent la qualité et la disponibilité.

Grâce à ces redevances, les agences apportent des aides financières aux collectivités locales sous forme de subventions ou de prêts dans le cadre des missions qui leurs sont imparties: préservation et gestion de la ressource en eau, lutte contre la pollution, protection des milieux aquatiques.

Le concours apporté par l'agence de l'eau profite aux abonnés lorsqu'il finance le coût des travaux qui doit être intégré dans le prix de l'eau ou de l'assainissement.

Par ailleurs, elle apporte une aide directe aux habitants tenus de renforcer la sécurité de leurs installations à l'intérieur du périmètre de protection des forages.

Les éléments constitutifs du prix sont détaillés sur la facture adressée aux abonnés qui mentionne également la date du relevé, l'ancien et le nouvel index du compteur ainsi que l'évolution de la consommation sous la forme d'un graphique.

Par ailleurs, pour éviter toute confusion, l'eau et l'assainissement font l'objet de factures séparées depuis le 1er janvier 2006.

Il est difficile de faire des comparaisons avec les autres collectivités. Les chiffres ne manquent pas mais ils n'intègrent pas toujours les mêmes éléments dans le calcul du coût.

En examinant le volume d'eau consommé dans la commune au cours de ces dernières années, on constate une stabilisation alors que le nombre des abonnés a progressé régulièrement. C'est à la fois la prise de conscience que la ressource en eau n'est pas inépuisable et le souci de mieux maîtriser une dépense qui s'alourdit.

Et pour relativiser le problème du prix, sait-on que les Français, selon une récente étude, dépenseraient pour leur consommation d'eau trois fois moins que pour leur téléphone ?

La fiabilité du réseau

Nos équipements qui permettent l'acheminement de l'eau jusqu'à son lieu de stockage sont récents et performants mais il n'en est pas de même pour le circuit de distribution qui dessert les habitations. Soixante pour cent seulement de l'eau produite est vendue. Certes, il y a des consommations non facturées (approvisionnement des bâtiments publics, service des pompiers, voirie) mais le déficit provient essentiellement de l'existence de fuites dans le réseau. Certaines sont visibles dès qu'elles surviennent et font l'objet de réparations immédiates, d'autres ne sont pas décelables notamment si la canalisation est enfouie en terrain sableux. Elles affectent le plus souvent les jonctions entre les canalisations.

Une telle constatation vaut pour l'ensemble du territoire où l'état vieillissant des réseaux engendrerait le coulage de plus de 20% de la consommation. Le taux des pertes est surtout



Borne incongelable

important dans les communes rurales, là où il est le plus difficile de dégager des crédits importants pour la modernisation des réseaux.

Les pouvoirs publics s'en inquiètent. Un prochain décret devrait obliger les communes à établir un inventaire précis de leur réseau de distribution, un diagnostic de son état et un programme des travaux d'amélioration nécessaires.

C'est certainement dans le domaine de l'eau et aussi de l'assainissement que devront être pensés les prochains investissements.

Rappelons que le problème des fuites concerne également l'abonné qui doit payer la totalité de l'eau entrée dans son réseau particulier si la fuite est constatée après le raccordement au compteur.



Le compteur à l'intérieur

Réduisons notre consommation d'eau

Répartition moyenne de la consommation d'eau :

De façon simple et peu onéreuse, il est facile d'agir sur certains postes :

Les WC : 20 % de votre consommation d'eau potable part dans les toilettes...

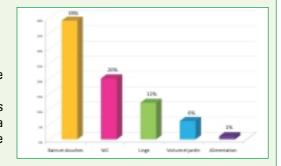
Des modèles de WC ont été conçus avec des réservoirs de 3/6 litres. Il existe aussi des systèmes qui s'adaptent sur le matériel déjà existant tel que les éco-plaquettes ou les sacs emprisonnant un volume d'eau (environ 3 litres) dans le réservoir. Ces systèmes, peuvent vous permettre de réduire par 2 votre consommation.

Exemple de consommations en fonction du volume du réservoir des WC pour une famille de 4 personnes :

- WC équipé d'un réservoir de 9 litres 79 m³/an
- WC équipé d'un réservoir de 6 litres 53 m³/an
- WC équipé d'un réservoir de 3/6 litres 35 m³/an

La douche : Changez la douchette...

Certaines douchettes sont équipées d'un limiteur régulateur qui adapte le débit à environ 12 litres par minutes. D'autres sont dites « à turbulence ». Il s'agit d'un système fractionnant les gouttes d'eau et qui leur donne une plus grande efficacité en multipliant la surface d'eau en contact avec la peau. La consommation mesurée passe de 20 litres/min. pour une douchette ordinaire à 8 litres/min.



Les robinets d'évier et lavabos : Mettez un réducteur et/ou un embout mousseur : Réducteur de débit :

Ce sont des appareils que l'on positionne au nez du robinet. Ils permettent de diminuer le débit d'eau de l'appareil et de maintenir un débit constant de 6 à 8 litres/min. au lieu de 12 litres/min.

Embouts - mousseurs :

Comme pour le réducteur de débit, ces embouts se situent au nez du bec de la robinetterie. Ils agissent sur le débit permettant de passer de 17 litres/min. à 12 litres/min.

Récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin ou - plus coûteux- pour alimenter les wc et le lave-linge.

Des kits faciles à installer sont en vente dans les grandes surfaces de bricolage.

Il y a 150 ans nous quittait... PIERRE-FIDÈLE BRETONNEAU

Saint-Georges est une commune vivante et en constante évolution. Le renouvellement important de sa population active implique toutefois une inévitable déperdition de la mémoire collective de notre commune. Pierre-Fidèle Bretonneau est probablement le personnage le plus illustre qui ait vu le jour dans notre commune, et il semblait utile, à quelques mois de la célébration des 150 ans de sa disparition, de dresser le portrait de cette personnalité hors du commun, grand scientifique, chercheur à la détermination sans faille, contributeur essentiel de la science moderne.

Né à Saint-Georges-sur-Cher le 3 avril 1778 au 2 rue du Général de Gaulle, le jeune Pierre-Fidèle est issu d'une longue lignée de médecins, chirurgiens ou maîtres-apothicaires. Son père, Pierre Bretonneau (1741-1811) est lui-même maître-chirurgien à Saint-Georges. Il étudie chez son oncle à Chenonceaux, se révélant un jeune garçon



curieux, à l'intelligence vive et acérée. Il part poursuivre ses études à l'Ecole de Santé à Paris à l'âge de 17 ans, études qui se prolongeront grâce à un personnage qui jouera un rôle important dans sa vie : Louise Marie-Madeleine Fontaine, veuve du fermier général Claude Dupin, arrière-grand-père de

George Sand et seigneur de Chenonceaux. Elle devient dès lors la protectrice du jeune Bretonneau, qui épouse en 1801 la petitefille de celle-ci, Marie Thérèse Adam, dame fortunée âgée de 46 ans alors que Bretonneau lui-même n'a alors que 23 ans.

Ayant échoué à son troisième examen de doctorat, Bretonneau est piqué dans son orgueil, et décide d'abandonner cet objectif. Le couple s'installe à la Renaudière, maison bien connue des familiers de la commune de

Chenonceaux, aujourd'hui convertie en hôtel-restaurant.

Commence alors pour Bretonneau une période propice à l'étude (botanique, horticulture...), à la réflexion et l'invention, au cours de laquelle il soigne fréquemment les habitants locaux sans la moindre rémunération et devient notamment maire de Chenonceaux entre 1803 et 1807. C'est également durant cette période qu'il obtient ses premiers résultats concrets en réussissant brillamment une campagne de vaccination contre la variole en 1803. Il décide néanmoins d'en finir avec cette existence paisible d'officier de santé et obtient en 1815 son doctorat de médecine à Paris, à l'âge relativement avancé de 36 ans.



Il s'installe alors à Tours et devient médecin-en-chef, promis à une confortable carrière de praticien et jouissant du respect dû à son nouveau statut.

En 1818 et 1819, les épidémies de fièvre typhoïde et de diphtérie sont pour lui l'occasion de réaliser d'importantes avancées dans l'approche de la contagion, battant en brèche les théorie archaïques jusqu'alors incontestées, démontrant le caractère spécifique des maladies contagieuses et mettant en évidence l'ineptie de certains traitements utilisés pour soigner ce type de maladie. Il sera soutenu dans ses thèses par deux disciples à la renommée future incontournable : Armand Trousseau et Alfred Velpeau, deux noms également bien connus des tourangeaux.

À la mort de sa femme en 1836, Bretonneau s'installe rue du Chardonnet à Tours (puis rue de Buffon quelques années plus tard) avec Emmanuelle Duchastel-Leclerc, qu'il a rencontrée plus de 15 ans plus tôt et « consolée » des infidélités de son époux volage. Il prend sa retraite en 1838 et le couple se sépare quelques années plus tard. C'est un Bretonneau âgé de 79 ans qui épousera à la fin de sa vie, en 1856, la nièce de l'un de ses anciens élèves, jeune fille de 19 ans, mariage qui fera scandale compte tenu de l'écart d'âge important entre les deux époux.

Pierre-Fidèle Bretonneau s'éteint en 1862. Il est enterré au cimetière de Saint-Cyr-sur-Loire.

Un buste de Bretonneau est visible en mairie de Saint-Georges-sur-Cher.■



Plaque commémorative visible au 2 rue du Général de Gaulle



Timbre postal émis par la poste française le 19 février 1962 pour célébrer le centenaire de sa mort. Il y eut une oblitération premier jour à St-Georges-sur-Cher.



Sépulture de la famille Bretonneau au cimetière de St-Cyr-sur-Loire.

Outre ses apports précieux dans le domaine des maladies contagieuses, Pierre-Fidèle Bretonneau aura permis les innovations suivantes : trachéotomie dans le croup (laryngo-trachéo-bronchite), le traitement paludique (quinine), le traitement du rachitisme, le traitement des douleurs viscérales grâce à la belladone.

Le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours (CHRU) porte aujourd'hui son nom, hommage rendu à la valeur de cet homme modeste, humaniste remarquable, dont le buste peut être admiré à la mairie de Saint-Georges.

Comité d'animation



L'année 2012 sera riche d'animations dans notre commune.



► Le 23 mars, l'Ensemble orchestral du Loir-et-Cher se produira à nouveau à la salle des fêtes et nous fera découvrir la musique classique sur le thème de l'Italie.



- ► Le week-end du 23 juin, le rassemblement des Saint-Georges-de-France aura lieu à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), entre Saône et Beaujolais. Une réunion d'information aura lieu le 12/01/2012 à 19 heures, salle des fêtes.
- Le 13 juillet, ce sera le traditionnel repas champêtre avec tir du feu d'artifice suivi d'une soirée dansante avec une surprise...
- Au mois de novembre, à l'occasion de la fête du Touraine Primeur, nous confectionnerons un char. N'hésitez pas à venir nous aider : les idées et les coups de mains sont les bienvenus !

Diverses randonnées pédestres vous permettront de découvrir la commune par tous ses chemins et de profiter de paysages de toute beauté.



✓ Le 1er mai, la journée Gauloise verra l'organisation le matin d'une randonné pour les adultes mais aussi d'une randonnée pour la famille avec un rébus à résoudre puis une surprise pour tous pour terminer. Parallèlement, sera proposé un échange de plantes ouvert à tout le monde. Pour vous permettre de profiter de cette journée, les enfants seront occupés par différents ateliers.



■ Enfin, pour finir l'année, le marché de Noël regroupera toujours autant d'exposants. Comme chaque année, on y verra sûrement passer le Père Noël.

Le Mot de président,

Je remercie tous les bénévoles qui se démènent pour préparer toutes ces manifestations dans notre commune. C'est avec le plus grand professionnalisme et toute leur passion qu'ils les réalisent.

Le Comité a besoin de toutes les bonnes volontés pour amener des idées, puis les mettre en place. C'est grâce à l'investissement de nos bénévoles que nous contribuons à la vie de notre commune.

Alors, un grand merci et bonne année à vous tous!

Fabrice Duchatelet

Les informations nous ont été communiquées par les associations. Les associations non citées n'ont pas fourni d'information. Le prochain Écho de Saint-Georges paraîtra début mars 2012.

Les associations domiciliées sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher peuvent nous adresser leurs textes avant le 27 janvier 2012 sous format Word à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr.

Aucune photo de résolution inférieure à 1 Mo ne pourra être publiée (photo séparée du texte).



Liste des associations domiciliées à Saint-Georges-sur-Cher intervenant sur notre commune

NOM	PERSONNE A CONTACTER	TÉLÉPHONE	MAIL OU ADRESSE
DRAGONS DE ST-GEORGES - handball	M. Emmanuel PONTLEVOY	06 72 19 21 11	dragons-hb41@laposte.net
PLUME TOURANGELLE - badminton	M. François PAJOT		francoispajot@free.fr
	M. Pascal ERULIN		nextone2@wanadoo.fr
CLUB DE TENNIS DE TABLE	M. Jean-Michel JANSSENS	02 54 32 66 27	mjmjanssens@orange.fr
	M. Gilles PELLE	06 75 53 34 80	
USSG-F00TBALL	M. Pascal GUERIN	02 54 32 40 86	
	M. Philippe MOREAU	02 54 32 66 94	
JUDO CLUB	M. Laurent COCHELIN	02 54 32 81 04	laurentetmelinda.cochelin@neuf.fr
<u>L'ALERTE</u>	M. Philippe BESNARD	02 54 71 31 18	petitmare@wanadoo.fr
TENNIS CLUB	M. Marcel WALLEMACQ	02 54 32 96 73	marcel.wallemacq@free.fr
	M. Alain BORIE	02 54 32 95 54	
PETANQUE SAINT GEORGIENNE	M. Raphaël QUITTANSSON	02 54 32 30 16	Le.nanou@aliceadsl.fr
CLUB DE TIR	M. Jean-Claude DONATI	02 54 32 58 47	jean-claude.donati@wanadoo.fr
CLUB DE CHASSE	M. Eric LELIEVRE	02 54 32 50 14	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. Nelson SIMOES	02 54 32 30 92	s-annie@neuf.fr
AGE D'OR	M. Claude JEAUNEAU	02 54 32 78 68	
COMITÉ D'ANIMATION	M. Fabrice DUCHATELET	06 75 71 46 00	fm.duchatelet@wanadoo.fr
SOUFFLEUR ENDORMI - Théâtre	Mme Martine GABELOTAUD	02 54 32 01 88	martinegabelotaud@orange.fr
AMIS DU PRIEURÉ	Mme Danièle THERIZOLS	02 54 32 59 77	prieuredelachaise@yahoo.fr
TI'MOUN (assistantes maternelles)	Mme Anne PONTLEVOY	02 54 32 49 78	anne.pontlevoy@hotmail.fr
AMICALE DES PECHEURS	M. Claude HUET		La Brossette 41400 Faverolles/Cher
AMICALE SPORTIVE ET			
TOURISTIQUE DES POMPIERS	M. Emmanuel PONTLEVOY	06 72 19 21 11	emmanuel.pontlevoy@wanadoo.fr
F.N.A.C.A	M. Jacky BIDAULT	02 54 32 37 40	
U.N.A.C.F.N	M. Jean DESOUCHE	02 54 32 34 72	
USEP GAI SAVOIR	Mme Jessica LEDUC	02 54 32 34 25	usepgaisavoir@yahoo.fr
	Mme Claire GARRE		
A.C.P.G	Mme GANDON	02 54 32 35 98	
UN P'TIT COUP DE POUCE	Mme JACQUEMIN	06 34 96 72 58	Jacqueminmonique41@orange.fr
		02 54 32 81 98	
MODELES CLUB ST-GEORGES			
AEROMODELISME	M. Pierre HOPPE	02 54 32 48 88	pierrehoppe@hotmail.com



Age d'Or

Depuis bientôt 35 années, notre association s'efforce d'apporter aux retraités de notre commune et des environs l'amitié, la convivialité, la solidarité, leur permettant ainsi de sortir de leur isolement en participant à nos multiples activités.

Du lundi au vendredi, nous offrons la possibilité de trouver une occupation: relaxation, aqua-gym, pétanque, yoga, gym, informatique, cours d'anglais, chorale, qi-gong, scrabble en duplicate, danses de salon, atelier de dessin, peinture sur soie, jeux de cartes et de société. Dès le printemps, randonnées pédestres et cyclistes et tous les jeudis après-midi, réunion à la salle des fêtes. (Pour les activités physiques, certificat médical recommandé).

Sortie et voyages :

La Norvège des Fjords (circuit 8 jours / 7 nuits) du mercredi 27 juin au mercredi 4 juillet.

Balade en Auvergne (Tour d'Auvergne complet) à l'hôtel (6 jours /5 nuits) du vendredi 7 au mercredi 12 septembre.

Journée à Nantes en mai : déjeuner-croisière sur l'Erdre - découverte du château.

Dates à retenir pour janvier et février :

jeudi 5 janvier : Reprise des activités jeudi 12 janvier : Galette des Rois jeudi 2 février : Chandeleur dimanche 12 février : Concours de belote

jeudi 16 février : Assemblée générale ordinaire



Cours d'informatique

Vie associative

Ping-Pong Club

Résultats $2^{\text{\tiny eme}}$ phase :

(du 1er janvier au 30 juin 2011):

- 1ère équipe : 5ème de R3 (maintien)
- 2^{ème} équipe : 2^{ème} de D1 (maintien)
- 3^{ème} équipe : 4^{ème} de D4 (maintien)
- 4^{ème} équipe : 7^{ème} de D5 (maintien)

La 1ère phase de la saison 2011/2012 a débuté fin septembre avec ces 4 équipes, l'objectif restera le maintien et peut être la montée pour la D4. Cette année encore, les jeunes ont été encore plus nombreux à venir s'inscrire, certains se sont inscrits en compétition. Notons aussi l'arrivée de plusieurs adultes qui désirent s'amuser en pratiquant le tennis de table en loisirs, nous leur souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à venir nous rejoindre chacun trouvera un partenaire pour se faire plaisir, car c'est avant tout un sport pour tous : petits et grands.





Les compétitions ont lieu dans le hall sportif le samedi soir pour les 2 équipes qui jouent en départemental et le dimanche matin pour l'équipe jouant en régional, les dates sont inscrites sur les portes du hall sportif.

Venez nous encourager et découvrir ce sport à la portée de tous.

Effectifs 2011/2012:

Licences compétition : 31 Licences loisirs : 15

Entraînements:

Jeunes:

les vendredis scolaires de 19h à 20h30 Seniors : le mardi de 20h30 à 22h30 le vendredi de 20h30 à 22h30

Tennis Club

Excellente saison 2010-2011 pour notre club avec un record d'adhérents : 117 (60 adultes dont 20 femmes et 57 jeunes).

Pour les cours, merci à Viviane, notre monitrice et Jean-Marie, notre animateur sportif : Bravo pour leur sportivité, leur convivialité et leur pédagogie. Ils assurent 13 h de cours par semaine : adultes (26 dont 15 femmes) — jeunes (55 dont 17 filles et 8 mini tennis). Concernant les championnats, de très bons résultats sont à noter dans l'ensemble, et en progression.

Hiver: 1 équipe vétérans + 35 ans, 2 équipes hommes et 1 équipe femmes.

Eté : 2 équipes hommes, 1 équipe femmes, 3 équipes jeunes (2 garçons et 1 fille). Individuels jeunes : 7 ados y ont participé.

Animations réalisées:

- Journées convivialité.
- Tennis loisirs les lundis et jeudis de 8h30 à 12h.
- Echanges jeunes avec Thésée.
- Découverte du tennis avec les grandes sections de l'école maternelle du Gai Savoir.
- Journée « mini tennis en fête » à Blois.
- Participation des femmes aux « Raquettes FFT » (5^{eme} sur 16).
- Participation à l'animation dans le cadre du tournoi futur de Blois (12 jeunes ont pu échanger quelques balles avec des champions ATP.
- Tournoi « Marcel Bedu »: 16 hommes, 12 femmes et 10 équipes doubles.
- Stage tennis en juillet.
- Echanges avec l'équipe de Le Trait en Seine-Maritime.
- Repas champêtre « chez Francis » à St-Julien-de-Chédon (65 personnes).



Echange St-Georges - Le Trait

Saison 2011/2012:

Cette année se présente, à priori, semblable à l'année écoulée. Toutes les animations seront reconduites, améliorées et peutêtre... augmentées dans nos créneaux de disponibilité du hall sportif qui sont actuellement au maximum.

Deux journées de convivialité sont prévues : l'une en janvier et l'autre en mars. Le but est de permettre aux joueurs et joueuses de se rencontrer et d'échanger quelques

balles dans une bonne ambiance.

La construction d'un « club house » avec intégration d'un « mur d'entraînement ouvert à tous », en accord avec la mairie, est actuellement en projet.



Judo Club

Le Judo club de Saint-Georges-sur-Cher se porte bien.

Judo Jujitsu Taïso

Après avoir repris la gestion du club de Thésée l'an passé, le Judo club de Saint-Georges reprend cette année celle du club de Montrichard.

Depuis la rentrée, le club s'est enrichi d'un second professeur :

Jérémy Vlna à qui nous souhaitons la bienvenue. Avec François Leconte, ils assurent ensemble les 28 heures de cours hebdomadaires.

Suite à une enquête de satisfaction et fort de ses 3 dojos, le club a élargi ses horaires pour la plus grande satisfaction de ses licenciés, de plus, pour la première fois, le club a mis en place une licence à prix unique, permettant aux licenciés de pratiquer la discipline de leur choix, voir toutes et autant de fois qu'ils le désirent et sans supplément. Notre site a lui aussi subi quelques modifications résultant des suggestions faites.

Fin octobre, nous comptabilisions environ 190 licenciés répartis en Eveil-judo, Jjudo, Jujitsu et Taïso. Nous avons bon espoir de dépasser les 200 licenciés cette saison, nous classant ainsi pour la seconde saison au 3ême rang départemental.

Notre taux de réinscription avoisinant les 70% est très encourageant et indique que les cours sont intéressants et de bonne qualité.

Côté résultat, l'année commence très fort, puisqu'à la première compétition, **Léa Merlier** (cadette) termine 1ère de sa catégorie et se qualifie grâce à sa médaille d'or pour la demi-finale au championnat de France qui aura lieu début 2012.

Cette année encore, nous attendons de nouvelles ceintures noires!



Léa Merlier

Dates à retenir :

Galette :

le samedi 21 janvier 2012

 Fête du club ou interclub : (date à déterminer, à priori fin mai début juin).

Plume tourangelle

À plus de 250 km/h dans St Georges...

C'est la vitesse moyenne d'un volant de badminton, avec un record mondial à plus de 410 km/h!

La Plume tourangelle depuis sa création en 1999, voit ses effectifs croitre régulièrement pour atteindre cette année près de 80 adhérents. Cette année, à notre grande surprise, de nombreux enfants de tous âges se sont inscrits. Nous avons dû par conséquent former deux groupes le lundi pour maintenir un niveau d'entraînement optimum, la salle de St-Georges n'ayant que 5 terrains. L'entraînement du mercredi est quant à lui toujours encadré par Valérian Mandelbli, éducateur sportif diplômé d'état.

Nos entraînements loisirs et compétition adultes ont lieu à St-Georges-sur-Cher et à l'Espace culturel et sportif de Montrichard. Cette année encore, notre équipe phare s'est maintenue au plus haut niveau régional tandis que nos équipes départementales 1 et 2 vont elles aussi se confronter aux autres grands clubs du département. Nos jeunes s'affrontent également régulièrement lors des journées TDJ (Tournoi départemental jeunes) et figurent en bonne place parmi les meilleurs du département.

Tournoi

Cette année nous organisons la troisième édition de notre « Tournoi de la Vallée du Cher ».

Il aura lieu cette année les 14 et 15 janvier 2012. Nous attendons près de 150 joueurs sur le week-end avec plus de 250 matchs au programme.

Venez donc nous retrouver aux horaires d'entraînement et lâcher votre volant à plus de 250 km/h.

Plus d'informations sur : http://laplumetourangelle.free.fr



2011

Des résultats brillants

- Equipe première en D2
- Equipe Réserve en D3
- De très bons résultats des Jeunes
- dans les plateaux départementaux
- Les U11 et U13 parmi les lauréats des Rencontres exemplaires



2012

Quelques chiffres 2011-2012 ß 180 licenciés ß 45 seniors vétérans ß 19 Jeunes U13 ß Pas d'équipe U15 ß 65 Jeunes football d'animation **B** 23 dirigeants et dirigeantes ß 7 éducateurs et 1 entraîneur

B 2 arbitres

Toujours des projets ... Le mot du Président, Jacques Chauvin :

Une belle saison...

La saison 2010-2011 a été une bonne année sportive : l'équipe première seniors a maintenu sa position en 2ème division et les bons résultats de l'équipe réserve lui ont permis une montée en division supérieure, en 3ème division.

Les équipes Jeunes, U13, U11, U9, U7, ont également brillé dans les différentes manifestations organisées par le District.

L'USSG est totalement engagée dans les actions de fair-play, ce qui a valu aux U11 et U13 d'être lauréats des rencontres exemplaires, et de formation aux premiers secours : tous les dirigeants et encadrants du club ont été sensibilisés à l'usage du défibrillateur acheté par le club.

Tous ces différents points ont permis à l'USSG de satisfaire l'un de ses rêves : l'obtention du label Ecole de Football. Ce diplôme, c'est un signe de reconnaissance des valeurs sportives, techniques et humaines, qui sont enseignées aux Jeunes.

On ne peut pas oublier le côté financier qui est aussi un des rouages de la bonne vie d'un club. Le budget de l'USSG est équilibré. Les manifestations telles que le loto, le tournoi des Jeunes, le feu de la Saint-Jean, contribuent, de par leur succès à équilibrer les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Tout ceci permet d'afficher une bonne humeur dans la vie du club! La Commune de Saint-Georges sur Cher peut être fière de son club de foot!

Au vu des résultats et des évènements de la précédente saison, l'équipe dirigeante de l'USSG ne peut être que satisfaite!

Je tiens à remercier tous les joueurs, bien sûr, mais aussi l'encadrement (dirigeants et entraîneurs), le responsable technique, les arbitres, les bénévoles et les parents de nos jeunes pousses qui sont également une aide précieuse lors des déplacements : ils sont le relai des encadrants dans l'apprentissage et la mise en pratique des règles du fair-play.

Pour cette saison, nos effectifs sont en progression, du fait de l'engagement d'une équipe U18 en entente. L'USSG s'est dotée d'outils, tel le club house, une Ecole de Football, elle obtient des résultats sportifs : c'est un club avec qui il faut compter dans la Vallée du Cher.

Le fort potentiel de jeunes et la stabilité de l'effectif seniors nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et à fixer des objectifs ambitieux :

- de bons résultats pour toutes les équipes, avec la perspective de la D1 pour l'équipe première et une montée de la réserve en D2,
- la poursuite de la formation de l'encadrement,
- la promotion du football féminin, ce qui est en cours avec l'engagement, en entente avec la CAM, d'une équipe féminine U12,
- et un nouveau rêve... un nouveau terrain (en synthétique) : projet à réaliser avec l'équipe municipale et avec des subventions de partenaires institutionnels.



Une partie de l'équipe ieunes féminimes



Remise du Label Ecole de Foot 🔺 par le district



La remise des prix pour les rencontres exemplaires au Crédit Agricole de Blois





Dragons de Saint-Georges

Les Dragons de St-Georges ont vécu leur première saison avec des hauts et des bas mais toujours avec la même ferveur. ce qui leur a permis de gouter la joie de marquer des buts et de célébrer les premières victoires. Nous

avons fini la saison par une fête du club autour d'un cochon à la broche.

Avec 54 licenciés, le club se porte bien. il a pu engager deux équipes jeunes et surtout deux équipes adultes, une féminine et masculine comme les gros clubs du département.

Des satisfactions aussi : la nomination d'Alban Pontlevoy comme meilleur joueur de sa génération pour la saison 2010/2011 et la troisième place des moins de huit ans à la coupe du Loir-et-Cher.

Les Dragons de Saint-Georges ont repris la saison tambours

dès le mois d'août : jeunes et moins jeunes se sont retrouvés autour de la petite balle pour la deuxième année de ce nouveau club de handball.



Les entraîneurs et les bénévoles vous attendent pour découvrir ou re-découvrir ce sport étoilé.

Nous sommes également à la recherche de seniors pour renforcer nos effectifs masculin et féminin. Que vous souhaitiez juste vous entraîner ou bien si vous ambitionnez de faire de la compétition, venez nombreux rejoindre notre club:

- le lundi de 17h à 18h15 : 6-10 ans
- le mercredi de 14h à 17h : 12 et -14 ans
- le jeudi de 20h30 à 22h : seniors hommes et femmes.

À noter également la soirée **Tartiflette dansante** qui aura lieu le samedi 14 janvier à la salle des fêtes de Saint-Georges et la Fête des sports qui aura lieu le dimanche 1^{er} juillet.

Plus d'informations sur : http://saintgeorgeshandball.e-monsite.com/



USEP Gai Savoir

L'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) du Gai Savoir permet aux enfants d'apprendre à gagner, perdre, arbitrer, être spectateur, respecter des règles, respecter les autres, coopérer. Elle permet à l'enfant de s'approprier des principes démocratiques et des valeurs de solidarité et de respect, bref : développer un **bon esprit sportif**. Cette année encore de nombreuses activités seront proposées aux élèves de la petite section au CM2, le mercredi de 13h30 à 17h (horaires à confirmer). Selon le nombre de participants et le lieu de rencontre, les déplacements se font en car ou en voiture. Les élèves seront sous la responsabilité des adultes accompagnateurs et/ou des enseignants présents. Chaque rencontre est l'occasion de partager un goûter. Ce moment de convivialité est apprécié des enfants, des

parents accompagnateurs et des enseignants.

Calendrier USEP du secteur Vallée du Cher-Controis (sous réserve de confirmation) :

mercredi 11 janvier : Escrime et autres activités cycle 3 à Soings,

mercredi 18 janvie: Jeux athlétiques cycle 2 à Saint Aignan,

mercredi 25 janvier : Handball cycle 3 à Saint-Georges,

mercredi 8 février: Basket cycle 2 à Contres

mercredi 15 février : Rencontre Handi-sports cycle 3 à Saint-Aignan,

mercredi 21 mars : Rugby cycle 2 et cycle 3 à St-Aignan,

mercredi 4 avril : Tennis cycle 3 à Noyers,

mercredi 18 avril : (journée) P'tit Raid USEP cycle 3 à Sassay,
 mercredi 9 mai : Football cycle 2 et cycle 3 à Chémery,

mercredi 23 mai: Rencontre maternelle à Noyers Jeu de piste à partir d'un album,

mercredi 30 mai : Randonnée pédestre cycle 2 et cycle 3 dans le Controis,

mercredi 13 juin : Challenge Dutertre Jeux 41 cycle 3 à Contres,

mercredi 29 juin : Rencontre jeux aquatiques cycle 3 à Faverolles (projet).



Mais l'avenir de notre association dépend de nous tous! Le Conseil municipal de Saint-Georges apporte sa contribution à la vie de l'association en lui attribuant une subvention. De nombreux parents apportent leur pierre à l'édifice par leur présence et leur soutien. Nous comptons sur ces parents pour rejoindre l'équipe d'encadrement qui n'est pas obligatoirement composée d'enseignants. Avis aux amateurs de moments conviviaux autour du sport et des enfants...





Amicale sportive et touristique des Pompiers

L'amicale des pompiers de St-Georges-sur-Cher organise depuis des années une festivité estivale mais l'année 2012 a été marquée par un événement particulier puisqu'il lui a été proposé de reprendre une des plus vieilles manifestations St-

Georgiennes: la Brocante de la FNACA.

Après un passage de témoin réussi avec nos camarades de la FNACA, nous nous sommes penchés sur l'organisation de la prochaine manifestation du deuxième week-end de juillet... Après quelques débats, une proposition a vu le jour, pourquoi ne pas associer à la brocante une autre manifestation valorisant notre territoire viticole? L'idée a fait son chemin et nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de « Viti-Broc 2012 ».

Cette manifestation se déroulera le temps du week-end et réunira autour d'un village viticole, les viticulteurs St-Georgiens mais aussi ceux de la vallée du Cher et pourquoi pas de régions voisines. Ce village côtoiera celui des artisans, des commerçants et des antiquaires. Un espace restauration permettra de déguster en famille ou entre amis des menus abordables.

Le samedi soir vers 19h00, « les Margouilles » animeront un apéro concert qui sera suivi d'une paella partie.



Société de Pêche de St-Georges/Chissay

La pêche, c'est un art de vivre accessible à tout le monde. Les amateurs s'accordent à dire que la pêche est une bonne façon de se détendre et même une forme de thérapie : on se vide la tête, on oublie ses ennuis. Pour les nerveux et

les stressés, un séjour au bord de l'eau, au cœur de la nature, au calme, cela vaut des vacances.



Les membres de la Société ont participé le 7 août dernier au concours du martin-pêcheur à Langé dans l'Indre qui rassemblait 138 pêcheurs. Le palmarès souligne la compétence du notre société :

Premier : Sébastien L. (920 points)Troisième : Julien B. (750 points)

1er club de 5 pêcheurs : St-Georges (3065 points)

2^{ème} club : Vicq sur Nahon (1650 points)

Le challenge sur 3 pêcheurs revient pour la troisième année consécutive à St-Georges ; le trophée est exposé au restaurant le Délice des Mets.

Tous ceux qui sont tentés de chercher petits ou gros poissons dans le Cher ou à l'étang de Bray seront les bienvenus. Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 7 avril 2012, salle Jean-Marc Beslin.

Contact : Sébastien Lemerle 2 02 54 32 01 52



Amicale des Donneurs de sang

L'Amicale des Donneurs de sang vous remercie de vous être joints à elle pour ses festivités 2011. Elle vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

Les animations 2012 : dimanche 5 février : choucroute

samedi 13 octobre : diner dansant

Ces dates sont données à titre indicatif, elle peuvent être modifiées

Les collectes de sang 2012 : mercredi 8 février (15h-19h) mardi 11 avril (15h-19h)

mercredi 11 juillet (8h-12h) mercredi 12 septembre (8h-12h)



FNACA



Après 30 années de bons et loyaux services au sein de l'association, Jacques JOURDAIN passe la présidence à Jacky BIDAULT, tout en restant actif comme président d'honneur.

Le 19 mars 2012, sera célébré le 50^{ème} anniversaire du cessezle-feu de la guerre d'Algérie, à cette occasion un rassemblement exceptionnel doit avoir lieu pour honorer les victimes de ce conflit.

La FNACA St-GEORGES sera heureuse de vous accueillir et même de vous compter parmi ses futurs adhérents.

Atelier du Souffleur endormi



Nous avons pris beaucoup de plaisir à jouer devant eux. Le 8 octobre dernier lors du repas de nos anciens, c'est avec la plus grande joie qu'une partie de la troupe de l'atelier théâtre du Souffleur Endormi a présenté un petit sketche qui a diverti l'assemblée.





Les amis du Prieuré

Bilan de l'année écoulée :

19 juin 2011 : Concert « L'En-Verre des Corps » avec orgue de verre (Eric Pigeard) - Soprano (EmilieTillier) - direction Raphaël

Terreau et sa chorale AICEM.

14 juillet : Défilé costumé à Montrichard avec l'office de tourisme.

23 et 24 juillet : Balade "à Travers les âges" : belles journées de convivialité avec tous les acteurs de l'association autour de

stands, avec restauration sur place, de l'âge de pierre à l'an 2000.

27 août : Concert flute et guitare (Blandine Guitton et Sébastien Pellerano).

12 novembre : Messe de Saint-Hubert en la chapelle du Prieuré, vin d'honneur et chasse à courre au renard sur le territoire de

la société des chasseurs avec l'équipage du Chêne Rond.

Projet pour 2012:

Un dîner médiéval, au mois de juillet avec animations (reste à mettre en place).

En l'absence et en attendant un nouveau scenario pour un son et lumière, à ce jour, les membres de l'association souhaitent rester associés pour un événement annuel. **Merci à tous**.

Informations paroissiales



Horaires des messes : À St-Georges, de manière habituelle, les messes ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} dimanche de chaque mois à 9h30. Pour

plus de précisions, vous pouvez vous reporter aux horaires des messes affichés dans les églises du secteur ou sur le site « messesinfo ».

Catéchisme: Il est encore temps d'inscrire vos enfants au catéchisme! Offrez-leur cette possibilité de leur faire découvrir la foi et de les faire grandir dans leur vie chrétienne.

Age: 8-12 ans (on peut commencer à 9 ou 10 ans).

Lieu: Presbytère de Saint-Georges, le mercredi matin à 9h30 ou 10h30.

Profession de foi, confirmation et scoutisme :

contacter Don Jean-Baptiste 22 06 50 74 24 24

Une nouvelle équipe pour la paroisse :

• Don Pierre-Antoine Belley curé

• Don Jean-Baptiste Balaÿ vicaire

• Don Louis-Marie Duport diacre

Bertrand de Castelbajac séminariste

Etat-Civil

LES NAISSANCES

Diego VICENTE - Louis BATAILLON - Noélie COSKUN - Roxane JAMIN- -POYER - Mathis BARATEAU - -BACOEUR - Loïs LE CORROLLER - Allan MISCHLER - Marylou LALIER - Lénaïc LÉTÉ - Eloy MEUSNIER - Laly VIGNEULLE - Lalie GARRIOU - Nathanaël PENICOT GIRAULT - Hugo LEJEUNE - Nicolas ARNOU - Ayron RENARD - Loli DARDOUILLET - Léa SORET - Lilann BONNIGAL - Killian RENARD - Florian DENYS - Anne-Mahelle CHASSAING

LES MARIAGES

Patricia ANJORANT et Claude RAS - Marie-Thérèse GÉNIE et Bernard BLASCO - Laetitia COLAS et Fabrice GRIVEAU - Aurélie ARRUGA et Nicolas GUIMPIER - Agnieszka FAFROWICZ et Jean-Paul COUCKE - Agnès BOCHIN et Romain TROLONG-BAILLY - Jessica CORNU et Gérôme FEYTI - Claudine MÉTIVIER et Francis DE CANCELLIS - Martine BRASSEUR et Jean-Pierre BOUCLET - Caroline BARIL et Régis SOUCHET

LES DÉCÈS

Léon JOUBERT (92 ans) - Claudette EPINAL née CHOISIS (75 ans) - Simone TEYSSANDIER née GARRIVET (88 ans) - Lucienne NEGARET née LE COZ (78 ans) - Thérèse DEMAIN née RUTARD (86 ans) - Claude COUDERT (70 ans) - Jeanine BALLU née RENARD (83 ans) - Marcel GLAUTHLIN (91 ans) - Jeanne ARCHAMBAULT née MONPOUET (80 ans) - Suzanne LUTZ-BONNET (96 ans) - Michel VENGEON (67 ans) - Marie VAILLANT née CHAUMAIS (90 ans) - Gilbert DÉSIR (86 ans) - Claude DEBRIE (86 ans) - Georges BERRUER (77 ans) - Gérard BOURMAULT (56 ans) - Marie MAISSE née LAURENT (93 ans) - Henriette METROT née DUBUQUOY (89 ans) - René BOISTARD (89 ans) - Guy MOULIN (87 ans) - Aldo SMOTLAK (84 ans) - Geneviève LECOURT née POISSON (72 ans) - Maurice VALENTIN (83ans) - Suzanne BOILEAU née BOUGES (88 ans) - Mauricette PASQUIER née MÉTIVIER (88 ans) - Liliane JEURGEN née GUY (77 ans) - Guy DIEU (74 ans) - Madeleine JAULENT née RAINEVAL (103 ans) - Marie-Thérèse DESHAYES née WERQUIN (79 ans) - Liliane LE TERTRE née HUBERT (80 ans) - Robert LEBAR (84ans) - Mauricette DENIAU née ANXOINE (96 ans) - Yvette GLAUTHLIN née FOUASSIER (87 ans) - Bernard HONNET (90 ans) - Jacques VERGNE (70 ans) - Madeleine BOUCHER née DESROCHES (92 ans) - Jocelyne TISSERAT (65 ans)

Dates à retenir 2012

Manifestations connues en date du 21 octobre 2010, sous réserve de confirmation par les organisateurs.

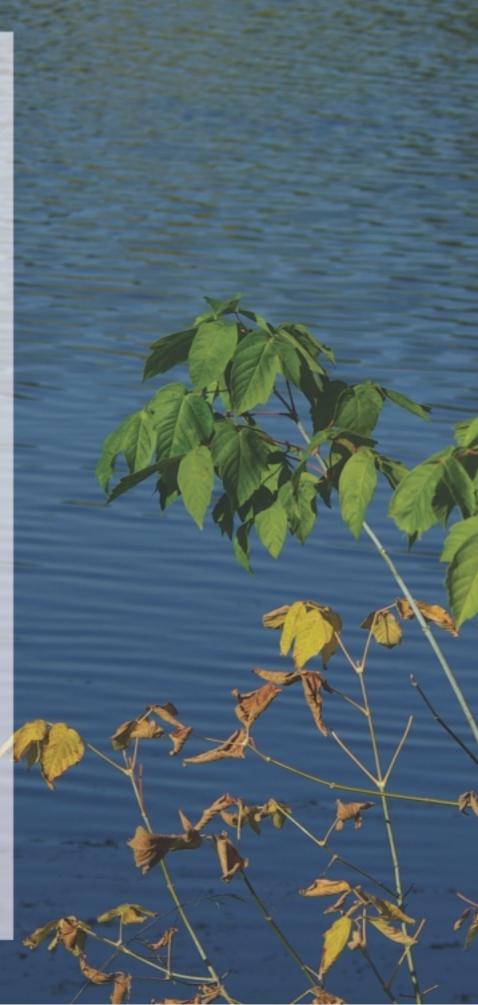
7 et 8 janvier :	Braderie de l'Alerte
12 janvier :	Réunion d'information des St-Georges de France - 19h. salle des fêtes
14 janvier :	Tartiflette par "Les Dragons de St-Georges"
21 janvier :	Galette du Judo
4 février :	Choucroute des Donneurs de sang
11 février :	100 ans de l'Alerte
12 février :	Belote de l'Age d'Or
18 février :	Choucroute du Foot
17 mars :	Loto du Foot
23 mars :	Concert par l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher « Bella Italia »
24 mars :	Choucroute avec orchestre bavarois de l'AICEM
31 mars :	Bal Miss AOC Touraine
5 mai :	Bourse aux armes
23 et 24 juin :	Rassemblement des Saint-Georges de France à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône)
30 juin :	Fête de l'Ecole du Gai Savoir
30 juin :	Feu de la St-Jean
1er juillet :	Fête des sports par "Les Dragons de St-Georges"
7 et 8 juillet :	Brocante Vitibroc
1er septembre :	Forum des Associations
6 octobre :	Repas des Anciens
13 octobre :	Dîner dansant des Donneurs de sang
4 novembre :	Choucroute de l'Age d'or
17 et 18 novembre :	Représentation théâtrale de « l'Atelier du Souffleur endormi »
2 décembre :	Marché de Noël

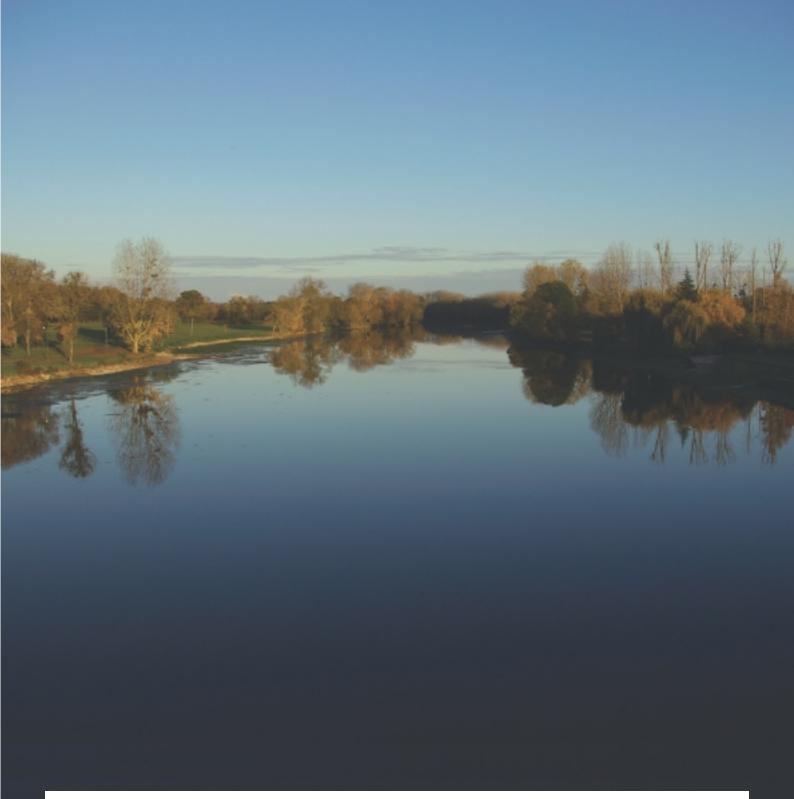
Pays de Loire - Chante Loire

Oh! ma mère, il m'en souvient Que tu l'aimais, ta Loire. Au fond de tes yeux, je viens Chanter ton fleuve, en ta mémoire.

Sables blonds, Cailloux ronds, Vieilles souches, Sombres rouches, Coulée de feu, Soleil couchant, Matin brumeux, Coulée d'argent, Epis dorés, Saules argentés, Sables mouvants. Lits dérobant. Eaux profondes, Vagues rondes. Eaux dormantes, Flots puissants, Eaux tranquilles, Flots terribles. Douce, mais perfide Loire, Te voilà, fleuve de gloire, Des montagnes descendue, Par sources et petits rus, Très vite, tu grandis, Vite, tu t'anoblis Pour arriver dans mon pays: Touraine, ma Touraine. Contrée des plus bénie, Choisie comme une reine, Par les plus grands de nos aïeux, Qui, sous la douceur de tes yeux, Parmi tes bois, parmi tes champs, A flanc de coteaux, verdoyants, Dans les vignes, parmi ses rangs, D'où couleront, deux vins nouveaux, Erigèrent plus beaux châteaux, Que Belle au Bois-Dormant Ne put rêver, en s'endormant, Pour que tendrement Te chantent longtemps, Les enfants de nos enfants. Garde ainsi à travers les âges, La pureté de tes paysages, La douceur bleutée de tes rivages, Bouquet fruité de tes cépages, Ne laisse pas les temps nouveaux, Assombrir ton ciel tourangeau.

Jacqueline Godard





L'information communale en temps réel, c'est...

www.saint-georges-sur-cher.fr

